

Innovation
La Bourgogne
relève
le PARI

p.6



Logement
Mieux maîtriser
les dépenses
d'énergie

p.10



Cinéma
La Bourgogne
bientôt
sur les écrans

p.24



Bourgogne

notre région

Formation professionnelle
La Région s'engage pour l'emploi



 **somm-
aire**

04 *A vous la parole*

05 *Bourgogne Flash*

06 *Bourgogne en actions*

13 *Balade en Bourgogne*

15 *Formation professionnelle*

20 *Jeunes en Bourgogne*

22 *Portrait*

23 *Sports*

24 *Culture*

27 *Agenda*

28 *Tribunes*

30 *Les élus*



édito

Une formation adaptée aux besoins de chacun

Dans le contexte économique et social actuel, la formation professionnelle représente un levier essentiel pour favoriser l'emploi et revitaliser nos territoires. Une formation de qualité accentue les chances d'insertion et accélère les processus de l'emploi ; que ce soit en formation initiale, continue ou professionnelle.

Avec 180 M€ par an, soit le 3^e poste budgétaire après les transports et les lycées, le conseil régional de Bourgogne a fait de la formation professionnelle l'une de ses priorités.

Elle est la clé tant de l'activité que de l'attractivité économique : une formation de qualité à la hauteur des compétences de chacun, c'est un emploi durable en région pour tous !

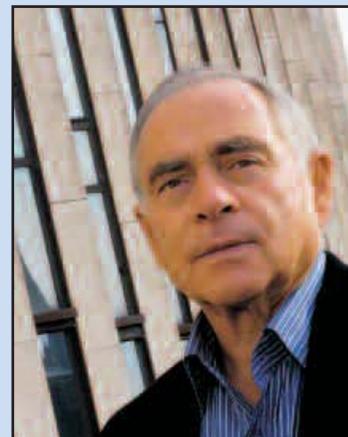
Pour les demandeurs d'emploi et les publics les plus fragiles, une véritable qualification dans des compétences, en adéquation avec les besoins des entreprises, augure d'un retour sur le chemin de l'emploi. Une formation adaptée permet aussi de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, générant de nouveaux emplois sur notre territoire.

Au moment où la crise les précarise, il est important de proposer aux salariés de bénéficier, en outre, d'une formation leur permettant de s'adapter aux mutations de leur secteur d'activité. L'élévation du niveau de compétence est ainsi devenue une exigence quotidienne.

Une bonne formation passe également par une bonne orientation, autre levier majeur pour l'emploi. Pour les jeunes, premières victimes du chômage, bien s'orienter est une nécessité pour construire leur avenir. C'est l'ambition de notre charte régionale qui anime et fédère les 180 lieux dédiés à l'accueil, à l'information et à l'orientation en Bourgogne.

Afin de répondre à l'ensemble de ces défis, nous mettons en place un Service public régional de formation professionnelle de qualité et de proximité pour tous les Bourguignons.

On le voit bien, les enjeux de l'orientation et de la formation professionnelle, que vous pourrez découvrir dans le dossier spécial de ce numéro, vont bien au-delà de la conjoncture et méritent aujourd'hui une attention de tous les instants !



François Patriat

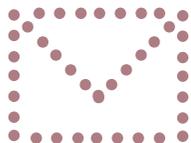
Sénateur, président du conseil régional de Bourgogne



Bourgogne notre région OCTOBRE / DÉCEMBRE 2009 • N° 16

Bourgogne notre région est le magazine du conseil régional de Bourgogne – 17, bld de la Trémouille – BP 1602 – 21035 Dijon cedex. **Directeur de la publication** : François Patriat. **Directrice de la rédaction** : Catherine Fournier. **Conception/Création** : Opérationnelle communication. **Rédaction** : conseil régional de Bourgogne : Edith Choumiloff, Christophe Dutard, Michel Giraud, Alexandra Caccivio, Audrey Maigret. **Opérationnelle** : Brigitte Jaron, Sandrine Lamy, Soumia Chami. **Impression** : Imaye graphic. **Crédits photos** © : Pierre Combiar, Vincent Arbelet, Sergey Rosenblum, Michel Ferchaud, Michel Joly - p.6, Valéry Maillot pour l'Experimentarium (uB) - p.7, Roxanne Gauthier - p.8, Cédric Serrano - p.10, Nicolas Savet Architecture, Bosquet Bazerolles Architectes Associés, Christian Gimonet Architecte, Cabinet Translucide Mâcon - p.12, M. Maures – p.24, Carole Bethuel et Luck Acajou Films – Jérôme Prébois **ISSN** : 1775-8769.

Les articles contenus dans la rubrique Expression des groupes politiques du conseil régional n'engagent pas la responsabilité du Directeur de la publication.



« Bonjour, mon fils fait un apprentissage en tant que plaquiste. Il est inscrit au CFA d'Autun. On m'a dit que je pouvais bénéficier d'aides du conseil régional pour l'hébergement, le transport et les fournitures. Pouvez-vous m'adresser un dossier ? » M^{me} C. K., Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire

Réponse :

La Région, compétente en matière d'apprentissage, verse des indemnités pour le transport, l'hébergement et la restauration aux apprentis en formation. Les informations sur ces aides vous seront indiquées directement lors de l'inscription de votre fils au CFA. Concernant les équipements professionnels financés par la Région aux CFA, je vous laisse prendre contact avec le service apprentissage au 03 80 44 37 46, qui pourra vous informer précisément sur ce dispositif.



« Je suis étudiante en première année de masso-kinésithérapie à l'IFMK de Dijon et j'aurais aimé avoir des renseignements pour un contrat Réciprosanté au CHU de Dijon dès la rentrée scolaire 2009-2010 (Comment faut-il faire pour postuler ? Qui dois-je contacter ?...). » M^{lle} E.G., Dijon, Côte-d'Or

Réponse :

C'est la Région qui fait le recensement des postes proposés par les établissements de santé ou du secteur médico-social pour la signature d'un contrat Réciprosanté avec les étudiants de 2^e et 3^e année en formation. La liste sera envoyée au secrétariat de l'IFMK. Vous en prendrez connaissance à votre entrée en deuxième année et vous pourrez vous inscrire selon vos souhaits. Le conseil régional envoie ensuite aux établissements la liste des candidats, charge à lui de recevoir les jeunes. Vous n'avez aucune autre démarche à effectuer.

« Madame, Monsieur, ayant acheté une maison fin août afin de changer de région, nous avons des travaux d'isolation des murs extérieurs et du sol à réaliser et nous devons remettre aux normes électriques avec un chauffage électrique récent. Un devis est en cours par un professionnel de la région. Pourriez-vous nous dire si nous pouvons bénéficier d'aides ? Merci par avance. »

M. J.-N. B., Saint-Amand-en-Puisaye, Nièvre

Réponse :

Comme indiqué sur le site Internet du conseil régional, le Prêt éco-logement propose aux Bourguignons des travaux d'isolation thermique comme l'isolation de la toiture, des murs, du sol, le remplacement de fenêtres et la mise en place de thermostats et de sondes extérieures. En ce qui concerne votre projet, vous pouvez également prendre contact avec les espaces info énergie qui sauront vous orienter.

Cette page est la vôtre. Écrivez-nous :

Par courrier : conseil régional de Bourgogne
Bourgogne notre région

17, bd de la Trémouille — BP 1602 — 21035 Dijon cedex

Par m^{él} : remplissez le formulaire de contact sur www.cr-bourgogne.fr

« Bonjour, je rentre à cette rentrée au lycée Montchapet à Dijon en BTS banque. J'habite Le Creusot et je vais loger dans un studio du Crous. Puis-je prétendre à une aide au niveau du transport ? Je vous remercie par avance de votre réponse. »

M. J. B., Le Creusot, Saône-et-Loire

Réponse :

Le conseil régional de Bourgogne est chargé de l'organisation des transports ferroviaires régionaux de voyageurs. Souhaitant proposer une offre tarifaire adaptée aux besoins des usagers du TER, il a mis en place le 1^{er} juillet dernier des tarifications préférentielles. Pour des déplacements occasionnels, la carte Bourgogne Liberté moins de 26 ans vous permet de bénéficier d'une réduction de 50 % tous les jours. Elle est valable un an et coûte 25 euros. Pour des déplacements quotidiens ou fréquents, l'abonnement Bourgogne Fréquence moins de 26 ans vous permet de circuler sur un parcours défini en TER Bourgogne à tarifs préférentiels et de bénéficier de 50 % sur vos autres trajets.

« Quelle aide notre syndicat mixte peut-il envisager de la Région pour rénover un lavoir situé au bord du canal du Nivernais ? »

M. J.-M. V., Coulanges-sur-Yonne, Yonne

Réponse :

Le conseil régional de Bourgogne peut vous venir en aide pour la restauration de ce lavoir à hauteur de 40 %, dans la limite d'un plafond de 7 600 euros si vos travaux n'excèdent pas 30 500 euros et de 15 000 euros s'ils sont supérieurs. Vous pouvez nous adresser votre demande de subvention. Votre dossier sera ensuite transmis à l'architecte des bâtiments de France pour avis.



Bourgogne flash



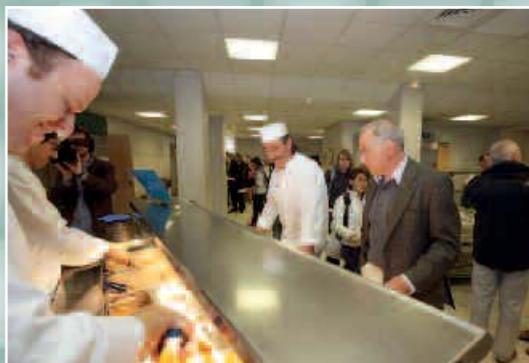
■ La gare d'Auxerre Saint-Gervais, une des principales gares de Bourgogne, retrouve une seconde jeunesse, après des travaux d'un montant de 3,5 millions d'euros. Ici, le nouveau hall d'accueil inauguré le 11 septembre.



■ Le 2 septembre dernier, le lycée de Mâcon-Davayé a été baptisé lycée Lucie Aubrac, en hommage à la résistante originaire de Saône-et-Loire. Son époux, Raymond Aubrac, a assisté à la cérémonie.



■ Luzy : une halte garderie flambant neuve ! Inauguré le 6 juillet, cet équipement nivernais a bénéficié de 100 000 euros de la Région.



■ C'est au lycée Hyppolite Fontaine, en Côte-d'Or, que le président de Région s'est rendu le 3 septembre pour présenter la nouvelle aide à la restauration en faveur des lycéens boursiers.



■ Un *Cœur de villages Plus* à Maligny, dans l'Yonne. Les travaux, financés à hauteur de 310 000 euros par la Région, ont concerné notamment la réhabilitation de 5 logements et la création d'un foyer communal.

.. Innovation

La Bourgogne fait le PARI de l'innovation

Engagé dans une politique de soutien à la recherche et à l'innovation, le conseil régional de Bourgogne a décidé de passer à la vitesse supérieure. Avec la mise en place du PARI, plan d'actions régional pour l'innovation, il souhaite doter les entreprises régionales d'outils supplémentaires pour se développer et se renforcer. Zoom sur quelques mesures phares.



En période de crise, l'innovation est plus que jamais indispensable aux entreprises. Ainsi en ont décidé, en juin, les élus du conseil régional. Ils ont adopté, en complément du Plan régional de soutien à l'économie, le PARI (Plan d'actions régional pour l'innovation). Douze mesures nouvelles pour favoriser l'émergence de projets innovants sur l'ensemble du territoire, tout en renforçant les PME existantes. Le nombre de créations d'entreprises innovantes a été multiplié par deux en Bourgogne en cinq ans. Aujourd'hui, le PARI veut stimuler l'innovation en favorisant les relations entre le monde de la recherche et les entreprises. « Ces douze mesures vont nous permettre d'être plus efficaces », souligne le Professeur Philippe Gambert qui dirige, à Dijon, l'Institut fédératif de recherche santé-STIC (INSERM/Université de Bourgogne) qui regroupe près de 250 enseignants-chercheurs, et autant d'étudiants. « Le soutien de la Région Bourgogne est récurrent et fondamental. Il est essentiel dans l'émergence et le développement des projets. Avec le PARI, nous allons pouvoir financer des projets structurants, plus ambitieux avec une dimension nationale et internationale ».

Un espace dédié à l'innovation

Doté de cinq millions d'euros supplémentaires, le plan prévoit la création, à proximité du campus universitaire de Dijon, d'une Maison régionale de l'innovation. Située au cœur du futur Espace régional pour l'innovation et l'entrepreneuriat, elle rassemble en un lieu unique les structures d'accompagnement de l'innovation pour favoriser les synergies. Un réseau de pépinières technologiques va être constitué sur l'ensemble du territoire régional, pour accueillir et soutenir les jeunes entreprises. Le PARI prévoit également un soutien appuyé à l'internationalisation de la recherche bourguignonne et au développement de partenariats public-privé. Serge Grygorowicz est installé à Auxerre. Depuis 2001, il dirige la société Rb3D, spécialisée dans les solutions d'aide au mouvement pour les personnes souffrant de



... En haut : Serge Grygorowicz, dirigeant de Rb3D, en bas : Philippe Gambert, dirigeant l'Institut fédératif de recherche santé-STIC et Jennifer Fraszczak au laboratoire de l'INSERM.

troubles musculo-squelettiques (TMS). Pour lui, « toutes les mesures du PARI vont dans le bon sens. Cela va d'abord m'aider à finaliser un très gros projet qui est actuellement en gestation. Un projet de recherche élaboré avec un laboratoire public et une école d'ingénieurs. Pour nous, c'est l'opportunité de pouvoir boucler le financement de ce projet, avec à la clé sa mise en œuvre et donc la génération de recherche et d'emploi. Je vois aussi

dans le PARI, un autre élément intéressant, en l'occurrence le développement de la notion de cluster (NDLR : un regroupement d'industriels, de laboratoires, d'institutionnels autour d'une même thématique). Nous pourrions travailler sur l'idée d'un cluster sur le thème de l'assistance à l'humain en Bourgogne. Dans le PARI, il y a les outils pour le faire que ce soit en terme de structuration ou de financement ». ●

•• *Enseignement supérieur*

« Initiatives étudiantes » : un fonds spécial pour mettre en œuvre les projets solidaires

Dans la vie d'un étudiant, il n'y a pas que les cours magistraux. Hors des amphis, ils sont nombreux à s'engager dans des projets de tous ordres. Le conseil régional est à leur côté pour les aider à donner vie à leurs envies.

Obtenir son diplôme reste l'objectif n°1 de tout étudiant. Pourtant, ils sont des centaines tous les ans, parallèlement à leur cursus, à s'investir dans un projet. La Bourgogne compte ainsi près de 120 associations estudiantines. Pour les soutenir et les encourager, l'université a créé le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE). Des crédits permettent de concrétiser les projets les plus variés ou de venir en aide aux jeunes rencontrant des difficultés matérielles. Le FSDIE est alimenté par une partie des droits d'inscription acquittés en début d'année et par des subventions. En 2009, le conseil régional, a abondé le fonds à hauteur de 240 000 euros.

Des subventions pour développer ses propres projets

Sans l'aide du FSDIE, nombre de projets n'auraient pas dépassé le stade de la bonne idée. Quelques exemples, tirés de la longue liste des initiatives soutenues. *L'Association dijonnaise pour l'action humanitaire* (ADAH) part ainsi, au Burkina Faso, distribuer des fournitures scolaires, organiser des campagnes de prévention-santé ou soutenir des programmes de protection de l'environnement. « *Notre groupe fédère des étudiants qui luttent ainsi contre la pauvreté* », ajoute sa présidente Maud Boulay. Ailleurs toujours, *l'Association archéologique universitaire de Bourgogne* amènera, en 2010, une partie de ses adhérents « *en Tunisie, sur les sites de Carthage et de Kairouan* », précise Aurélie Coqblin, présidente de l'AAUB. Plus près, l'association *Les Derniers Hommes* proposera à Dijon, en novembre, le festival « *Labomatique-Expérimentations scéniques* ». Quant aux membres de *Vivre et sourire ensemble*, ils rééditeront cette année *Sport'ons nous bien*, « *afin d'accompagner les étudiants en situation de handicap dans leur pratique sportive* », explique Thiphonie Baruet. Enfin, *Force2rue* organisera la 2^e édition des rencontres universitaires de hip-hop : « *Révolution 2009* » aura lieu le 19 décem-



... En haut : à gauche, *Sport'ons nous bien* encourage la pratique sportive des handicapés ; à droite, le spectacle vivant, autrement vécu avec *Les Derniers Hommes*. En bas : à gauche, l'ADAH est activement engagée dans l'action humanitaire en Afrique ; à droite, de l'amphi à l'amphithéâtre romain, c'est possible avec l'AAUB !

bre au palais des sports... Pour bénéficier du FSDIE, les associations doivent déposer un dossier de demande de subvention auprès du Bureau de la vie étudiante (Campus-Maison de l'étudiant). En 2009, le Fonds de solidarité représente 480 000 euros. ●



Déjeuner moins cher au lycée

Aujourd'hui, environ 50 % du coût d'un repas pris en restaurant scolaire dans un lycée de Bourgogne est financé par le conseil régional, ce qui réduit d'autant le coût à la charge des familles. A compter de la rentrée 2009, le conseil régional a décidé d'accorder un coup de pouce supplémentaire aux lycéens boursiers, avec une aide supplémentaire de 50 euros. Près de 10 000 lycéens demi-pensionnaires ou internes, prenant au minimum quatre repas par semaine au restaurant de leur établissement, pourront bénéficier de cette aide annuelle. Elle sera déduite de leur facture ou créditée sur le compte des familles à partir de février 2010.

•• Recherche

Un centre de recherche international à Dijon décrypte les mystères de l'odorat et du goût des petits et grands

Créé par le CNRS et soutenu par le conseil régional, le Centre européen des sciences du goût a dix ans. A l'occasion de la Fête de la science, il vous ouvre ses portes et accueille l'Expérimentarium de l'Université de Bourgogne.



Comment se met en place la mémoire des saveurs et des odeurs ? Pourquoi et comment un enfant préfère-t-il certains arômes plutôt que d'autres ? Pourquoi les perceptions olfactives et gustatives diffèrent-elles d'une culture à l'autre ? Comment un nez naïf acquiert-il l'expertise de l'œnologue ou du parfumeur ? Voici quelques-unes des questions sur lesquelles travaillent les chercheurs du très réputé Centre européen des sciences du goût.



Une équipe pluridisciplinaire de haut niveau

Ils sont 90 personnes, techniciens, ingénieurs et chercheurs de multiples disciplines – sciences du cerveau, sciences du comportement, psychologie, mathématiques appliquées... – à œuvrer à la découverte des fondements du goût et à l'analyse de la complexité de ses mécanismes. Le goût est un subtil mélange sensoriel qui mobilise l'olfaction, la gustation, et le toucher (qui permet, par exemple, de ressentir le piquant de la moutarde, le pétillant d'une boisson gazeuse, ou l'astringence d'un vin trop jeune), tout en se conjuguant avec les autres sens (comme la vision ou l'audition). « Ici, précise Benoist Schaal, directeur du centre, nous nous préoccupons de comprendre



... Au cours des derniers mois de la vie intra-utérine, dès les premières tétées et lors des premiers repas s'opère l'apprentissage des arômes. Ci-dessous, le Centre européen des sciences du goût à Dijon.

comment sont détectées les molécules issues des aliments ou de l'environnement, comment cette information est transmise au cerveau qui reconnaît et interprète les objets et situations correspondantes, et enfin comment ces signaux déterminent le plaisir et les décisions de choix. » L'activité du cen-

tre se partage entre recherche fondamentale et études appliquées pour répondre à des interrogations des industriels de l'agroalimentaire, de la pharmacie ou des cosmétiques.

Comment émergent les préférences ?

Ses découvertes en font un centre de référence au niveau international. Ses chercheurs ont, par exemple, contribué à démontrer l'existence de mécanismes gustatifs impliqués dans la perception des composés gras. Ils analysent aussi comment certaines pathologies altèrent l'ap-

préciation des odeurs et l'effet de certains médicaments. Enfin, l'une des originalités de ce centre est d'étudier l'émergence et le développement des préférences alimentaires et chimio-sensorielles chez l'homme et l'animal. Les chercheurs ont ainsi montré que le fœtus est capable de détecter les odeurs de l'alimentation de la mère enceinte. Mieux, il mémorise ces arômes à long terme, de sorte qu'ils pourront venir guider ses choix futurs. Les apprentissages précoces seraient donc à l'origine d'empreintes sensorielles qui perdureraient tout au long de la vie. ●

Portes-ouvertes

Pour découvrir le travail des chercheurs, le centre ouvrira ses portes à l'occasion de la Fête de la Science, du 16 au 22 novembre, et accueillera l'Expérimentarium, du 10 au 22 novembre. Les étudiants présenteront au public leurs recherches les 21 et 22 novembre après-midi.

La célébration du 1 100^e anniversaire de la fondation de l'abbaye de Cluny a été lancée le 13 septembre, par une chaîne humaine reliant les portes de l'ancien bourg monastique. Événements, expositions et spectacles se succéderont pendant une année pour honorer le passé à travers les sites clunisiens et se tourner résolument vers l'avenir.

Cluny 2010 **1 100 ans d'excellence en Bourgogne**

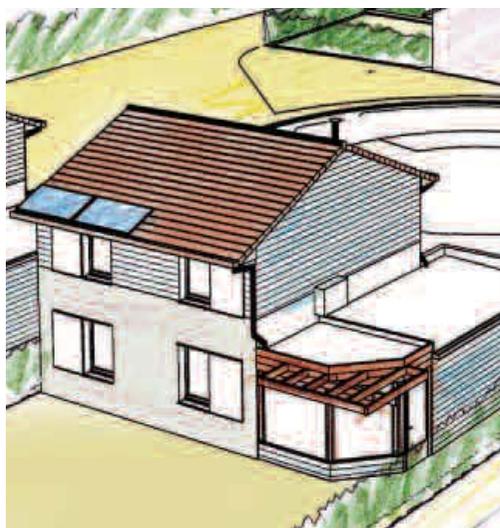


.. Habitat social

Logements basse consommation : mieux maîtriser son chauffage tout en économisant l'énergie

 Le conseil régional s'est engagé, dans le cadre du Plan énergie-climat, à favoriser la construction de logements locatifs sociaux de qualité, permettant de limiter la consommation d'énergie et respectant les normes environnementales. La collectivité a lancé des appels à projets auprès des bailleurs sociaux afin de développer ce concept. L'objectif visé : de 20 à 80 % de consommation globale (chauffage, eau chaude et refroidissement) en moins pour l'habitant par rapport à un logement classique. Afin de parvenir à cette réduction de charges, huit principes sont préconisés lors de la construction d'un bâtiment basse énergie, dont le recours à des énergies renouvelables et/ou des systèmes de chauffage à haut rendement et l'utilisation de matériaux à moindre impact énergétique. La Région a d'ores et déjà soutenu 411 logements sociaux grâce à un apport de 3,4 M€ de subventions. Tour d'horizon de ce qui se fait dans les quatre départements bourguignons.

Nièvre-Habitat a lancé un programme de construction de 13 maisons individuelles à basse



énergie à la Charité-sur-Loire. C'est la première opération bioclimatique nivernaise. Ossature en bois, orientation protégée, production d'eau chaude par panneaux solaires, récupération des eaux de pluies sont les principales caractéristiques de ces bâtiments. Le coût de chauffage pour un

logement de 75 m² sera de l'ordre de 30 euros net par mois, soit une consommation de chauffage réduite de moitié.

L'OPAC de Dijon en Côte-d'Or réalise un programme de 23 logements collectifs à très



haute performance énergétique ce qui correspond à une consommation inférieure de 20 % à une consommation conventionnelle, soit 90 à 100 kilowatts-heure par mètre carré et par an. Le programme comprend également 16 maisons de ville labellisées bâtiment basse consommation (BBC). Leur spécificité : ces maisons, à ossature bois, sont équipées de chauffe-eau solaires et de ventilation à double flux (c'est-à-dire le réchauffement de l'air neuf introduit dans le logement en récupérant la chaleur de l'air évacué). Soit un gain de 1 000 euros par an sur les charges.



Le programme de Domanys, à Villefarreau dans l'Yonne, se déroule sur deux terrains distincts, l'un comprend cinq maisons individuelles, l'autre six. Labellisés bâtiments basse consommation, ces logements répondront également aux principes d'une conception bioclimatique : une orientation sud, une ossature en bois, une isolation renforcée des murs, du plafond et des dalles, une gestion de l'apport solaire et une étanchéité à l'air qui offrira une protection à la chaleur de l'été et au froid de l'hiver. A l'intérieur, la ventilation double flux permettra une maîtrise de l'air entrant et sortant. Enfin sont prévus des panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire.

Rue Puebla, au Creusot, le programme de l'Opac de Saône-et-Loire concerne



16 logements collectifs passifs. Ces logements atteindront un niveau de consommation de moins de 15 kilowatts-heure par mètre carré pour le chauffage, soit cinq fois moins que la réglementation en vigueur. Une sensibilisation des entreprises qui vont intervenir sur ce chantier aux nouvelles compétences environnementales est également prévue. Les futurs locataires, au moment des attributions de logements, seront aussi accompagnés pour un meilleur usage de ces bâtiments. ●

Pour en savoir plus sur les huit principes des bâtiments basse consommation



www.cr-bourgogne.fr

.. Agriculture

Un paysan bio à la retraite expérimente d'anciennes variétés de blé

Bernard Ronot, ancien céréalier bio à Chazeuil, en Côte-d'Or, expérimente des anciennes semences de blé avec une dizaine de paysans-boulangers en Bourgogne. A 77 ans, il continue de défendre inlassablement une autre agriculture.

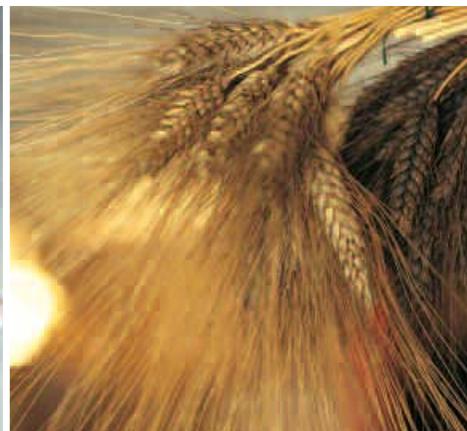
➤ « Nous sommes sur le fil du rasoir. »

Bernard Ronot souhaite alerter les pouvoirs publics sur la fragilité de ses expérimentations. Depuis dix ans, il travaille sans relâche à la sauvegarde des anciennes semences de blé dont les conservatoires nationaux lui ont confié l'expérimentation. Avec sa femme, ce sont 170 variétés qu'il cultive sur ses terres, sur des parcelles d'un mètre carré, parfois dix pour observer leur développement à plus grande échelle. Sa volonté et celle du réseau Semences paysannes qu'il a participé à créer : sortir ces variétés anciennes des frigos, observer leur adaptation au milieu et proposer leur culture à de petites exploitations qui transforment le blé en pain. Un travail exigeant et très prenant, réalisé avec les moyens du bord : un classeur dans lequel il consigne minutieusement toutes ses observations et son garage dans lequel il stocke ses graines.



Responsabiliser

« Aujourd'hui, les semenciers sélectionnent les variétés en fonction de leur productivité. Ils veulent des blés courts, peu de paille et assurer des rendements importants aux producteurs ; ils veulent des variétés qui résistent aux maladies, à la mécanisation, à la meunerie et boulangerie industrielles », explique Bernard Ronot. Résultat : la qualité du pain se dégrade et les allergies au gluten se multiplient. « Les modifications apportées à la plante par l'apport de nitrate et l'augmentation des rendements sont responsables d'un gluten grossier, difficilement assimilable par l'organisme », affirme ce passionné qui souhaite « responsabiliser les agriculteurs », les sensibiliser à une « agriculture qualitative et d'observation ». Ce paysan philosophe sait de quoi il parle. Pendant trente ans, il utilise pleinement la chimie agricole – ammonitrate, fongicide, insecticide. Se sentant responsable de l'appauvrissement des sols, il jette tout aux orties et convertit son exploitation à l'agriculture biologique. La remise en cause de tout son savoir. Place aux composts et engrais verts, et au travail... des vers de terre.



... Bernard Ronot expérimente depuis dix ans la culture de 170 variétés différentes de blés anciens, en collaboration avec des paysans-boulangers.

Transmettre

Il y a quatorze ans, son fils s'installe à la ferme, Bernard Ronot s'intéresse alors aux semences. Suite à un voyage éducatif en Suisse, « j'ai compris que l'on pouvait faire autrement : sélectionner la semence en fonction des résultats de qualité panifiable et de dégustation du pain, tout en ayant des objectifs de rendement. » Dès lors, il ne cesse d'ex-

périmenter des semences anciennes, toujours plus nombreuses et, avec l'aide d'ingénieurs, il participe à des croisements de variétés pour donner naissance à de nouveaux blés. Quelques paysans-boulangers bourguignons convaincus, une dizaine, le suivent et cultivent aussi à titre expérimental. Mais, l'heure de la relève est venue. « Nous avons vraiment besoin d'aides et d'un suivi technique. » ●

•• Internet

Haut débit : plus de 90 % des foyers concernés

Donner accès à tous les Bourguignons à un Internet de qualité : c'est l'objectif du programme *Bourgogne haut débit*, porté par le conseil régional, en cours de réalisation.

➤ Aujourd'hui, 500 communes n'ont pas accès à l'ADSL et plus de 1 000 n'ont qu'un accès réduit (512 Kbs au lieu de 2 Mbs). Or, ce sont des débits de plus en plus importants dont nous avons besoin chaque jour pour échanger facilement textes, images, vidéos, sons... Aussi, la Région a-t-elle décidé d'améliorer la couverture numérique grâce au WiMax, une technologie qui utilise les ondes radio, et qui présente l'avantage d'un faible coût de déploiement. Son objectif : passer de 60 à 92 % des foyers bourguignons éligibles à 2 Mbs.

Un accès à prix attractifs

Les stations WiMax sont en cours de déploiement depuis cet été, et pour un an, par net Bourgogne, la filiale dijonnaise d'Altitude

Infrastructure, à qui la Région a délégué l'exploitation commerciale du réseau pour dix ans. Les premiers Bourguignons privés d'ADSL commencent déjà à accéder au haut débit à des prix attractifs, à Dijon, Chaux, Levernois, Pont en Côte-d'Or, Navilly, Le Creusot en Saône-et-Loire, etc. Chacun aura le choix de son fournisseur d'accès. Les offres double play (Internet à 2 Mbs et téléphone illimité) devraient être comprises entre 20 et 40 euros par mois. Avec le WiMax, les abonnés nomades pourront se connecter dans toute la Bourgogne. Pour aller plus loin, la Région étudie la possibilité de créer un réseau de communications électroniques à très haut débit (jusqu'à 100 Mbs), basé sur la fibre optique, et destiné dans un premier temps aux entreprises et services publics.



Pour connaître les modalités d'abonnement, contactez net Bourgogne, Ilham Ghali au 03 71 70 07 61 ●

Pour connaître le calendrier du déploiement des stations WiMax www.cr-bourgogne.fr

•• Aménagement du territoire

La Loire sauvage : second parc naturel régional de Bourgogne ?

Un projet de parc naturel régional sur le territoire du Val de Loire est à l'étude en Bourgogne et en région Centre.

➤ Autour de la Loire, de Neuvy-sur-Loire au bec d'Allier, de la forêt des Bertranges à la région Centre se profilent les contours d'un projet de parc. Un espace entre Nièvre et Cher, doté d'une forte identité construite autour du fleuve. « Ici, tout est lié à la Loire, explique Luc Jolivel, chef de projet patrimoine à La Charité-sur-Loire. S'il n'y avait pas le fleuve, il n'y aurait ni la métallurgie, ni l'activité portuaire, ni les débouchés de la vigne, ni l'exploitation raisonnée de la forêt. » Loin d'être une frontière, la Loire relie les deux départements, les deux côtés du fleuve ne formant qu'un seul bassin de vie. Aussi, les acteurs locaux réfléchissent-ils depuis longtemps à la création d'un parc naturel régional.

Une concrétisation en 2010 ?

L'objectif : protéger et mettre en valeur la richesse du territoire, ses milieux naturels — comme la réserve du Val de Loire —, ses vignobles de Pouilly et du Sancerrois, son patrimoine culturel comme celui de La Charité-sur-Loire, ses productions tra-

ditionnelles comme les briqueteries, le travail de la chaux, ses activités de plein air... Le parc serait pour ce territoire tout à la fois un outil d'aménagement et de développement respectueux de

l'environnement, un label de qualité, un vecteur d'image. Une étude sur l'opportunité de sa création et sa faisabilité dira très prochainement s'il est prêt pour l'aventure. Rendez-vous en 2010. ●



... Le Bec d'Allier, un site ornithologique de grand intérêt, classé Natura 2000, où l'on peut admirer le mariage des eaux de la Loire et de l'Allier.

Tous à vos pagaies !

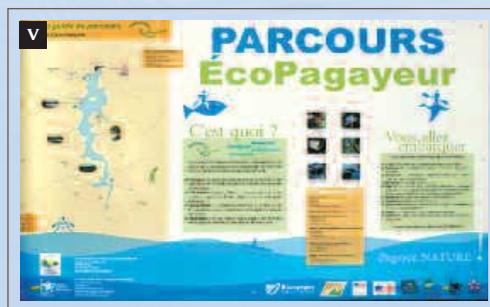
Montez à bord d'un canoë-kayak à la découverte de Dame Nature et du patrimoine de la région Bourgogne. Équipé d'un gilet de sauvetage, d'un topo-guide et d'un audio-guide, filez sur l'eau le temps d'un parcours labellisé EcoPagayeur®.

Si vous désirez allier sortie en famille, respect de l'environnement, découverte originale du patrimoine et sport, n'hésitez plus, tentez l'aventure des parcours EcoPagayeur® à bord d'un canoë-kayak. Grâce à l'audio-guide, dispositif étanche relié à un signal GPS qui se déclenche à certains endroits de la rivière, vous apprenez tout de votre environnement, que ce soit au sujet de la ville de Nevers ou encore sur la nidification des Guépriers d'Europe. Le topo-guide, quant à lui, fait appel à la réflexion. « La grande force de ces parcours est de sensibiliser de manière ludique, tant les adultes que les enfants, à l'environnement et à la richesse du patrimoine bourguignon. Des balises sont disposées le long de la rivière sous forme de jeu de piste. Le topo-guide adapte les fiches questions en fonction du public ». Tout est pensé pour protéger l'environnement, des aires d'embarquement et de débarquements ont été installées pour ne pas nuire à la reproduction des poissons ou des oiseaux. « La Région Bourgogne est la première à avoir financé cette action, elle est le partenaire moteur de ces parcours ».

Toujours plus nombreux

D'autres projets de parcours sont à l'étude : Heuilley-sur-Saône, Sainte-Marie-sur-Ouche, Auxonne en Côte-d'Or, Saint-Père dans l'Yonne, Cuisery en Saône-et-Loire.
www.canoekayak-bourgogne.fr

explique Frédéric Imbert, conseiller technique canoë-kayak à la Direction régionale jeunesse et sport. A l'initiative du Comité régional de canoë-kayak, la charte EcoPagayeur® naît il y a dix ans. Objectif : marquer l'engagement des clubs pour le respect de l'environnement. Suite à la mise en place de cette charte dans les 16 clubs de la région, le Comité régional a labellisé des parcours EcoPagayeur® tout en créant de nouveaux outils pédagogiques ludiques. ●



I Nevers (Nièvre)

Un ancien pêcheur professionnel vous accompagne dans votre périple sur la Loire, fleuve royal d'une longueur de 1 020 km, tout en vous faisant revivre la création de Nevers.

II Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire)

Bourbon-Lancy, ville médiévale pittoresque, vous fait traverser le temps.

III Decize (Nièvre)

Découvrez Decize tout en voguant sur la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe.

IV Saint-Jean-de-Losne et Seurre (Côte-d'Or)

Le parcours de Saint-Jean-de-Losne et Seurre sur la Saône vous emmène sur les traces des mariniers.

V Chaumeçon (Nièvre)

Le lac artificiel de Chaumeçon vous invite sur ses immenses étendues d'eau.

Octobre 2009

30/10 au 11/11/09

Foire internationale et gastronomique

Le conseil régional propose cette année encore sur son stand un programme complet d'animations et de conférences autour de l'équilibre alimentaire, des productions de qualité et du Bio. Retrouvez l'ensemble du programme sur www.cr-bourgogne.fr

Comités de lignes

Le conseil régional a mis en place huit comités de lignes TER Bourgogne, réunissant la SNCF, les associations d'usagers du train, les voyageurs, les élus, les représentants des collèges et lycées, les associations de parents d'élèves. Son objectif : adapter l'offre de transport aux besoins des voyageurs bourguignons.

Les dates des comités de lignes ne sont pas arrêtées, retrouvez-les sur le site de la Région, rubrique TER, ainsi que les comptes rendus des précédents comités de lignes.



Novembre 2009

23/11/09

Débat d'orientation budgétaire

Le conseil régional de Bourgogne tient sa rituelle séance plénière consacrée au débat d'orientation budgétaire. Retrouvez l'intégralité des débats en ligne sur www.cr-bourgogne.fr dès le lendemain.

26-27/11/09

Le rendez-vous des entreprises

Retrouvez sur le stand collectif « J'entrepris en Bourgogne », les outils pour faire naître et grandir votre entreprise. Une initiative du conseil régional, en lien avec tous les acteurs économiques bourguignons.

27/11/09

Les Assises de la solidarité internationale

Venez débattre sur le thème « La place des femmes dans la solidarité internationale ici et là-bas » pendant la journée organisée par le conseil régional de Bourgogne et la ville de Dijon. Inscriptions sur www.cr-bourgogne.fr

Appels à projets en cours

Avec les appels à projets, le conseil régional souhaite soutenir et encourager des initiatives particulières émanant de citoyens, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales. Le principe est simple, la Région lance un appel à projets sur une thématique, un jury dédié examine les dossiers déposés et sélectionne ceux qui correspondent au cahier des charges. Voici les appels à projets en cours :

• **Appels à projets Solidarité internationale et développement. Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2009.**

Ils s'adressent aux associations, établissements publics ou privés, collectivités territoriales qui ont un projet dans des pays en développement de développement économique, formation, agriculture, environnement ou de santé ou qui portent des projets d'éducation au développement ou de promotion de la francophonie en Bourgogne.

Pour accéder aux cahiers des charges des appels à projets et télécharger les dossiers de participation, rendez-vous sur le site Internet du conseil régional : www.cr-bourgogne.fr

Décembre 2009

14/12/09

Examen du budget 2010

Le conseil régional examine le projet de budget primitif 2010 lors de sa séance plénière. Retrouvez l'intégralité des débats en ligne sur www.cr-bourgogne.fr dès le lendemain.



La Région à votre service

Pour tout renseignement :

N° Vert 0 800 888 111
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Remplir le formulaire de contact en ligne sur www.cr-bourgogne.fr

Directeur général des services : Philippe Gazagnes

Directrice de cabinet : Ermelina Debacq

► **Pôle développement**

- Gérard Speranza
- Économie, économie sociale et solidaire, tourisme
Olivier Ritz
- Mutations économiques et développement des compétences
Marie-Claire Quiers
- Apprentissage, formation professionnelle et emploi
Dominique Fortea-Sanz
- Agriculture et développement rural
Isabelle Yverneau
- Recherche et enseignement supérieur
Géraldine Harly

► **Pôle éducation et culture**

- Guillaume Dumay
- Lycées et formation initiale
Christine Mercier
- Culture, patrimoine, sport et jeunesse
Eveline Goguey
- Direction technique
Xavier Lavoisier

► **Pôle réseaux, territoires et coopérations**

- Alain Morvan
- Aménagement du territoire et habitat
Sophie Valdenaire
- Transports et infrastructures
Denis Gamard
- Environnement et développement durable
Jacques Henry
- Europe, international et coopération décentralisée
Georges Waszkiel

► **Pôle ressources et moyens**

- Nicolas Hesse
- Affaires financières
Yannick Cabaret
- Ressources humaines
Céline Granier
- Marchés publics
Florence Trinh
- Assemblées
Françoise Ginet
- Moyens généraux
Richard Bozon
- Systèmes d'information
Raoul Reis

Pour vous rendre au conseil régional :

- Hôtel de Région à Dijon – 17, boulevard de la Trémouille – tél. : 03 80 44 33 00
- Antenne de Nevers – 22, avenue Pierre Bérégovoy – tél. : 03 86 93 90 05
- Antenne de Mâcon – 19, place Genevès – tél. : 03 85 21 14 12
- Antenne de Sens – 18, rue du général De Gaulle – tél. : 03 86 95 25 08

► **Information et communication**

- Catherine Fournier
- **Cellule évaluation et prospective**
Bernard Verset



dossier

Formation professionnelle

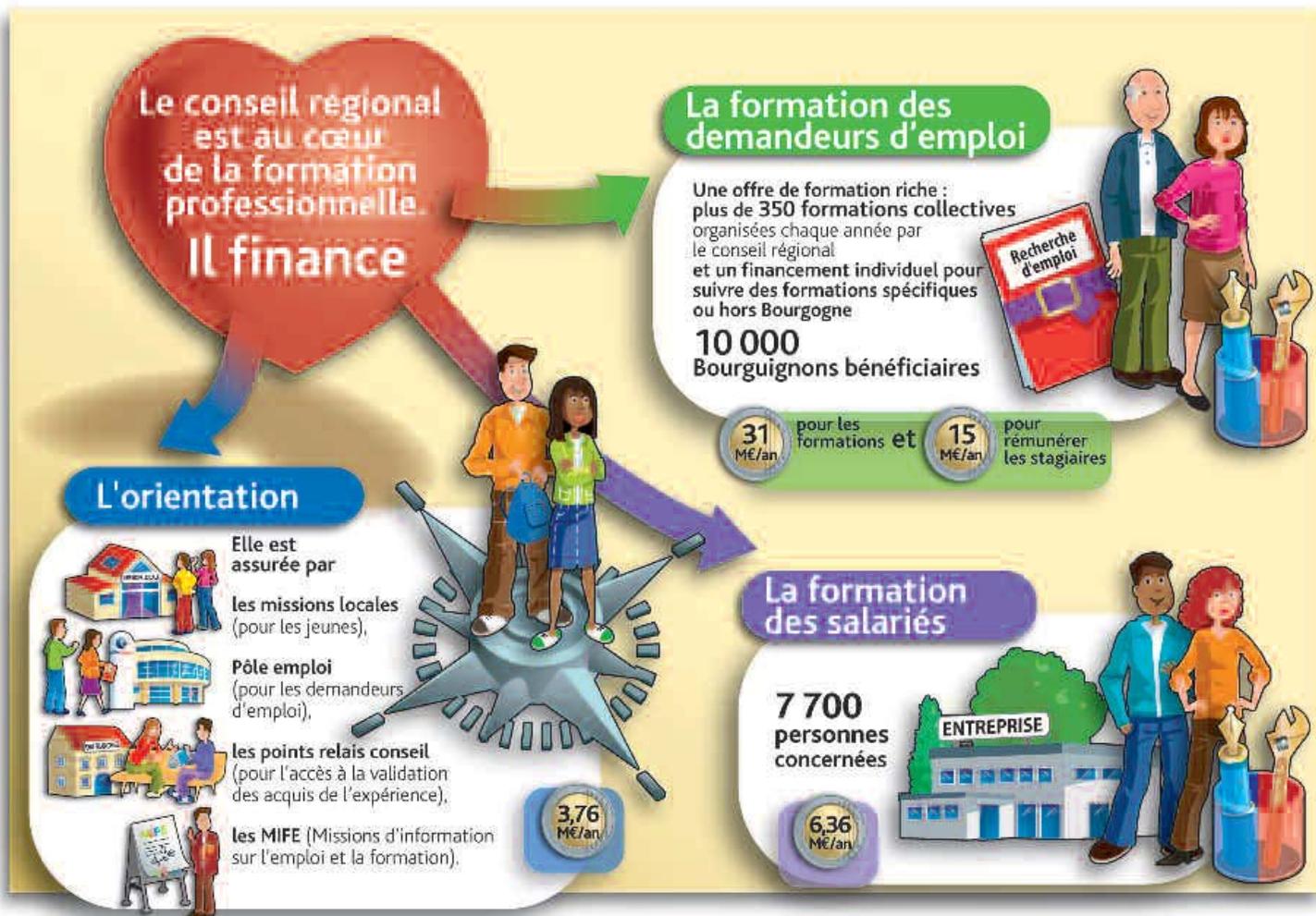
La Région s'engage pour l'emploi

Dans le contexte économique actuel, l'accès à la formation professionnelle devient indispensable, particulièrement pour les personnes peu ou pas qualifiées. C'est une priorité pour le conseil régional qui accompagne tant les demandeurs d'emploi que les salariés des entreprises.



La lutte contre le chômage passe par la formation professionnelle continue

La formation professionnelle continue est une compétence de la Région qui, au 1^{er} janvier 2010, l'érige en un droit avec, à la clef, la mise en place d'un service public.



Le nombre des personnes qui sortent du système éducatif sans formation et sans diplôme a tendance à diminuer. C'est sans nul doute un progrès social. Il s'accompagne cependant d'une aggravation des problèmes rencontrés par ces jeunes (150 000 par an qui entrent sur le marché du travail en France), les entreprises les jugeant inemployables : le taux de chômage des 15-29 ans, sans aucun diplôme, s'établissait en 2006 à 32 % (contre 8,8 en moyenne pour l'ensemble de la population). La formation, qu'elle soit diplômante ou qualifiante, apparaît donc aujourd'hui comme la seule solution pour décrocher un

emploi durable (lire en page 18). Le conseil régional, dont c'est la compétence, en a fait une priorité, finançant les parcours des demandeurs d'emploi jusqu'à leur insertion. La mise en place du Service public régional de formation professionnelle continue permet d'offrir la possibilité à tout demandeur d'emploi d'accéder à un premier niveau de qualification.

Aider à la formation des salariés

Une attention particulière est apportée aux publics les plus fragiles, à la frontière de l'insertion et de la formation, avec la mise en place d'un dispositif intitulé « par-

cours d'accès à la qualification ». Pour les salariés en poste, mais peu ou pas qualifiés, le conseil régional a développé une politique volontariste pour accompagner les entreprises qui entreprennent de les former, alors même que la formation professionnelle des salariés n'est pas, en principe, de son ressort. Le but : sécuriser leur parcours (lire en page 19) alors que la crise, plus que jamais, les précarise. Car c'est devenu une réalité : la formation n'est plus réservée qu'aux jeunes. De plus en plus de salariés sont amenés, au cours de leur carrière, à évoluer en même temps que leur métier, voire à se reconverter. ●

L'orientation : première pierre dans la construction d'un projet

Bien informer pour bien orienter. C'est une nécessité pour éviter les abandons, contre-productifs pour le bénéficiaire qui se trouve conforté dans l'échec, coûteux pour la collectivité.

➤ Aujourd'hui, ils ne se limitent plus à la seule sphère scolaire. Les services d'information et d'orientation touchent désormais tous les publics (les jeunes sans qualification, les demandeurs d'emploi victimes d'un licenciement ou encore les salariés en demande de reconversion), qu'ils sont chargés de guider. Seul hic : les usagers de ces services estiment qu'il est aujourd'hui difficile, justement, de s'orienter, tant les organismes sont nombreux. Rien qu'en Bourgogne coexiste une quinzaine de réseaux différents, qui tous ont développé une approche, voire une culture différente. En se dotant d'un Plan régional de développement des formations (PRDF), le conseil régional a donc souhaité mettre l'orientation parmi ses chantiers prioritaires, tant il est vrai qu'une formation, qui débouchera sur un contrat de travail, ne peut être réussie que si l'information et l'orientation ont été, en amont, efficaces. Son objectif : développer et harmoniser qualitativement le réseau, disparate, de l'AIO (accueil, information, orientation). Cette année, la Région a ainsi mené



... A gauche, Catherine Pikul, directrice de la mission locale de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau. A droite, dans les locaux de la mission locale du Creusot, une professionnelle de l'orientation informe une jeune femme.

un travail de fond avec les seize missions locales bourguignonnes (dont il est l'un des financeurs) pour adapter un outil clef qu'utilisent depuis 2006 ces organismes : le « bilan jeune ». Désormais, les missions locales s'appuient sur un document unique de prescription, qui, c'est nouveau, informe le bénéficiaire sur tous les aspects de son projet, afin qu'il fasse un choix éclairé. « Il permet notam-

ment de confronter le jeune à la réalité économique locale », souligne Catherine Pikul, la directrice de la mission locale de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau. Ce travail mené avec les missions locales s'inscrit dans un projet plus large qui, en juillet 2008, a abouti à la signature d'un accord-cadre avec l'État et la Commission paritaire interprofessionnelle régionale de

l'emploi (COPIRE). Il prévoit, notamment, la création de groupes locaux d'AIO réunissant, à l'échelle des bassins d'emploi, un représentant pour chaque structure d'information et d'orientation, appelées de plus en plus à travailler ensemble. Il doit déboucher, prochainement, sur une charte fédérative de l'accueil, de l'information et de l'orientation professionnelle. ●

Deux questions à :

Guy Ferez, vice-président en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage



Qu'est-ce qui caractérise les parcours professionnels aujourd'hui ?

De plus en plus, l'avenir professionnel de ceux qui sont au travail, comme ceux qui aspirent à y entrer, doit être conçu comme une succession de périodes d'activité, de phases subies ou programmées d'inactivité totale ou partielle et de moments d'adaptation et de formation pour conforter ou acquérir de nouveaux savoirs, afin d'accompagner les évolutions des entreprises

pour répondre à des projets de vie. C'est ce qu'expriment des concepts comme la formation tout au long de la vie, la sécurisation des parcours professionnels ou encore la flexisécurité.

Quel rôle peut jouer la formation dans ce contexte ?

Le conseil régional assume toute sa part de responsabilité notamment en matière de formation professionnelle. Chef de file pour ce secteur, il est également le principal financeur des actions de formation en faveur des

demandeurs d'emploi. Malgré un paysage politique difficile qui se traduit par la volonté affichée de l'État de remettre en cause le rôle des Régions, le conseil régional a décidé d'améliorer les actions qu'il pilote en s'appuyant sur un Service public régional de la formation professionnelle continue. Son rôle : adapter en temps réel les formations aux évolutions du monde économique et aux besoins nouveaux et mieux accompagner les personnes les plus éloignées de la formation qualifiante et donc de l'emploi. ●



Priorité aux demandeurs d'emploi

Grâce à la formation professionnelle, bon nombre de demandeurs d'emploi rempliront leur objectif n°1 : se repositionner sur le marché du travail et retrouver, ainsi, une activité pérenne.


 Chaque année, le conseil régional finance près de 10 000 demandeurs d'emploi, qui ont fait le choix de la formation professionnelle pour s'insérer, durablement, dans le marché du travail. Parmi eux, environ 9 000 rejoignent les actions collectives, déterminées avec les branches professionnelles, et lors des groupes locaux de formation permettant d'identifier, par bassin d'emploi, les formations les plus utiles au tissu économique. C'est dans ce dispositif, conçu notamment en partenariat avec le bâtiment, que Jonathan Richardot, dix-huit ans, s'inscrit aujourd'hui. Titulaire d'un CAP de couvreur, obtenu au CFA d'Auxerre, il a entrepris une formation complémentaire en maçonnerie, à l'AFPA, pour multiplier ses chances de décrocher un emploi. D'ici à décembre, il entrera sur le marché du travail, fort de cette double qualification.



Chèque action emploi pour financer son projet

À côté de ce dispositif, qui vise à développer des compétences utiles aux entreprises qui recrutent, le conseil régional a mis en place des aides individuelles, notamment le chèque action emploi, dont Pôle emploi est le prescripteur. Chaque

année, près de 800 personnes en bénéficient, pour financer, avec les fonds de la Région, tout ou partie de leur projet. Agent d'entretien, pendant neuf ans, au service d'un châte-

lain, Gérald Liévin a bénéficié ainsi de 406 euros, grâce auxquels il a pu financer une partie (30 %) du coût de sa formation d'ambulancier, conduite en région parisienne, sur quinze jours, courant mars. Après un CDD, il a signé un CDI le 1^{er} septembre, pour rejoindre Ambulances 58. Quel que soit le parcours des demandeurs d'emploi, dès lors qu'ils entament une formation financée par la Région, ils bénéficient d'une rémunération que la collectivité territoriale finance si Pôle emploi ne le peut pas. Mieux, la Région accorde désormais des aides pour le transport

et pour l'hébergement. Revalorisées au 1^{er} juillet, elles représentent plus du double des aides attribuées auparavant. Le but : lever toutes les barrières qui entraveraient le parcours, vers l'insertion sur le marché du travail, des demandeurs d'emploi qui, avec la crise, sont aujourd'hui près de 60 000 en Bourgogne (catégories A). Au 1^{er} janvier 2010, la mise en place d'un Service public régional de formation professionnelle pour les demandeurs d'emploi permettra même d'aller plus loin, en offrant à tout citoyen, l'accès à un premier niveau de qualification. ●

... Jeunes ou moins jeunes, près de 10 000 demandeurs d'emploi ont fait le choix de la formation professionnelle pour s'insérer sur le marché du travail. En haut, à Auxerre, Jonathan Richardot apprend la maçonnerie. En bas, Gérald Liévin a suivi une formation d'ambulancier. Il a, depuis, intégré Ambulance 58 en CDI.

« 8 jours pour l'emploi et la formation »

Jusqu'au 16 octobre, le conseil régional co-organise avec Pôle emploi l'opération « 8 jours pour l'emploi et la formation ». Forums de recrutements, offres de formation, découverte de métiers, ateliers thématiques... des dizaines de rendez-vous en Bourgogne pour faciliter les rencontres entre demandeurs d'emploi, futurs repreneurs, acteurs de la formation et entreprises.



Tout le programme sur :

www.cr-bourgogne.fr

Former les salariés pour sécuriser leur parcours

La formation des actifs est cofinancée, dans certains cas, par la Région, comme l'un des outils de prévention du chômage.

La formation des actifs occupés, même si elle n'est pas directement de sa compétence, est inscrite dans le schéma régional de développement économique, que le conseil régional a adopté en 2005. Avec une priorité : la formation des salariés les moins qualifiés qui, par la formation professionnelle continue, peuvent ainsi sécuriser leur parcours en s'adaptant aux évolutions de leur métier.

Le dispositif AREFE s'enrichit

C'est l'objet du dispositif AREFE (Appui régional à l'effort de formation des entreprises), qui peut être mobilisé par les partenaires professionnels (branches, OPCA – organismes qui collectent la contribution des entreprises à la formation), mais également directement par les entre-

prises qui se développent sur le territoire. Aujourd'hui, dans le cadre de son Plan régional de soutien à l'économie, qui constitue une réponse à la crise que traverse le pays, la Région a renforcé et étendu ce dispositif avec, en premier lieu, l'AREFE Sécurisation. Son but : inciter les entreprises, en sous-activité, à préparer l'avenir en formant les salariés, grâce à un taux d'intervention du conseil régional qui a été majoré. Autre variante de l'AREFE mise en place : l'AREFE Transition apporte un soutien spécifique aux entreprises qui recrutent et forment, des salariés victimes d'un licenciement économique. Complémentaire, mais plus en amont, le dispositif Sécuripass est financé par la Région, en partenariat avec AGEFOS-PME qui l'a initié. Il permet d'opérer des diagnostics



... A gauche, Pascal Samson, directeur délégué d'Agefos-PME. A droite, l'entreprise Teknokit qui a souscrit un Securipass pour ses salariés.

compétences dans les entreprises, pour un plan d'actions global et/ou individuel. « Notre objectif : opérer 250 diagnostics d'ici à la fin de l'année », précise Pascal Samson, le

directeur délégué d'AGEFOS-PME, qui regrette qu'une seule entreprise (Teknokit) ait à ce jour demandé à bénéficier d'une démarche individuelle pour ses salariés. ●

Céole forme ses nouvelles recrues

Le fabricant de mâts d'éoliennes a recruté une cinquantaine de personnes, formées notamment grâce à l'appui de la Région.



... Dominique Legros, patron de Céole, forme de jeunes chaudronniers à la construction de mâts d'éoliennes.



C'est à Longvic que Dominique Legros a posé ses bagages. Céole fabrique, depuis plus d'un an maintenant, des mâts d'éoliennes

– quelques dizaines aujourd'hui et 150 à terme. L'entreprise a généré une cinquantaine d'emplois pour atteindre 140 d'ici à trois ans. Et c'est là que le

bât blesse. « Nos métiers sont en tension, dit le dirigeant. Peu de personnes sont aujourd'hui formées à la chaudronnerie. À Dijon, l'Éducation nationale n'a

qu'une seule formation, à Hyppolite-Fontaine, où le bac pro ne forme pas plus de 10 à 15 personnes par an, alors que la Bourgogne recherche 1 000 chaudronniers. Nous n'avons donc pas d'autre solution que de former les gens. » Là où Pôle emploi ne pouvait intervenir, la Région a pris le relais, aux côtés de l'Adefim (OPCA de la métallurgie), pour financer le coût de la formation, à hauteur de 40 %, dans le cadre du dispositif AREFE. Céole a ainsi compté jusqu'à 56 stagiaires en 2008. « Leurs profils n'avaient parfois rien à voir avec la chaudronnerie, évoque Dominique Legros. Une jeune femme était fleuriste, une autre titulaire d'un bac+2 littéraire. » Aujourd'hui, les recrues entament une formation complémentaire, toujours financée par la Région, propre à développer leur polyvalence. ●

.. Enseignement

Un nouveau pôle pour l'enseignement supérieur de la musique en Bourgogne

Le nouveau Pôle national d'enseignement supérieur de la musique en Bourgogne propose, dès la rentrée 2009, une nouvelle formation diplômante reconnue à l'échelle européenne. Zoom sur un cursus de haut niveau, soutenu par le conseil régional.

Dans le cadre de la réforme LMD (Licence-Master-Doctorat), le ministère de la Culture et de la Communication a habilité cinq établissements au niveau national, dont le Cefedem Bourgogne (Centre de formation des enseignants de musique), à délivrer un niveau diplôme visant à donner une qualification reconnue aux musiciens professionnels : le Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM). L'Etat et plusieurs collectivités, dont le conseil régional de Bourgogne à hauteur de 150 000 euros pour la



... Le pôle proposera des formations d'instrumentistes, métiers du son, choristes professionnels et chefs de chœur.



... Jean Tabouret, directeur du Pôle national d'enseignement supérieur de la musique en Bourgogne.

première année, apportent leur soutien conjoint au nouvel établissement, le Pôle d'enseignement supérieur de la musique en Bourgogne (PESM Bourgogne), qui va assurer cette formation.

Une offre de cinq options

Correspondant à un premier cycle universitaire, ce diplôme sera préparé au sein de plusieurs entités – le Cefedem qui devient le PESM Bourgogne, l'université de Bourgogne, les conservatoires à rayonnement régional de Dijon et de

l'Agglomération Chalon-Val de Bourgogne – sur trois ans. « Le premier recrutement a lieu début septembre, sur concours d'admission, explique Jean Tabouret, directeur du PESM Bourgogne. Il faut être diplômé d'un conservatoire pour poser sa candidature. » Cinq spécialités seront proposées : instrumentiste (répertoire classique à contemporain), choriste professionnel (musiques anciennes à contemporaines), chanteur et instrumentiste dans le champ des musiques actuelles, chef de chœur (musiques anciennes à contemporaines), métiers du son. Leur enseignement sera suivi à Dijon (musique de chambre, métiers des chœurs) ou à Chalon (musiques actuelles et métiers du son) sachant que les différents cours s'installeront progressivement sur trois ans. Ainsi, la spécialité instrumentiste ouvrira en 2009 à Dijon, tandis que pour celles de chanteur et instrumentiste

de musiques actuelles et métiers du son, il faudra attendre 2010 à Chalon. Les spécialités de choriste professionnel et chef de chœur verront le jour en 2011 à Dijon.

Vers plus de mobilité

« Cette nouvelle formation est une véritable reconnaissance du musicien professionnel, reprend Jean Tabouret. Elle permet de pallier le manque de cohérence du parcours de certains étudiants qui cumulaient parfois deux, voire trois formations à niveau équivalent ! La nouvelle structuration leur permettra d'obtenir trois diplômes : la licence de pratique musicale, validée par l'université, le diplôme d'Etat de professeur de musique, que le PESM continuera de délivrer, et le DNSPM. Cela renforcera leur employabilité dans la région ou ailleurs, en particulier au sein de l'Union européenne, et rendra possible une poursuite de formation en master et doctorat. » ●

en bref

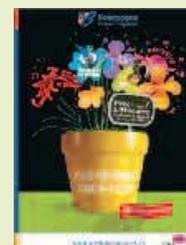
> Etudier dans un lycée à l'étranger ?



« AFS-Vivre sans frontière » offre la possibilité aux lycéen(ne)s de passer une année scolaire dans un établissement à l'étranger, hébergé dans une famille d'accueil bénévole. Une quarantaine de destinations sont proposées sur les cinq continents par cette association reconnue d'utilité publique. Une façon originale de se perfectionner en langue étrangère et de s'immerger totalement dans une autre culture.

Contact : Martine Bêlorgey
03 85 36 74 95.
ma.belo@orange.fr
www.afs-fr.org

> Bonne(s) lecture(s) !



Le Prix littéraire des lycéens et apprentis est le rendez-vous incontournable des jeunes lecteurs bourguignons avec dix auteurs contemporains. Le cru 2009 :

- Anne-Laure Bondoux,**
Le temps des miracles
- Elsa Flageul,**
J'étais la fille de François Mitterrand
- Christine Eddie,**
Les carnets de Douglas
- Gilles Legardinier,**
L'exil des anges
- Grégoire Polet,**
Chucho
- Frédérique Deghelt,**
La grand-mère de Jade
- Belinda Cannone,**
Entre les bruits
- Sylvain Tesson,**
Une vie à coucher dehors
- Brigitte Giraud,**
Une année étrangère
- Joëlle Cuvilliez,**
La colère de la montagne au petit matin.

.. Orientation

Une exposition pour susciter des vocations... scientifiques et techniques

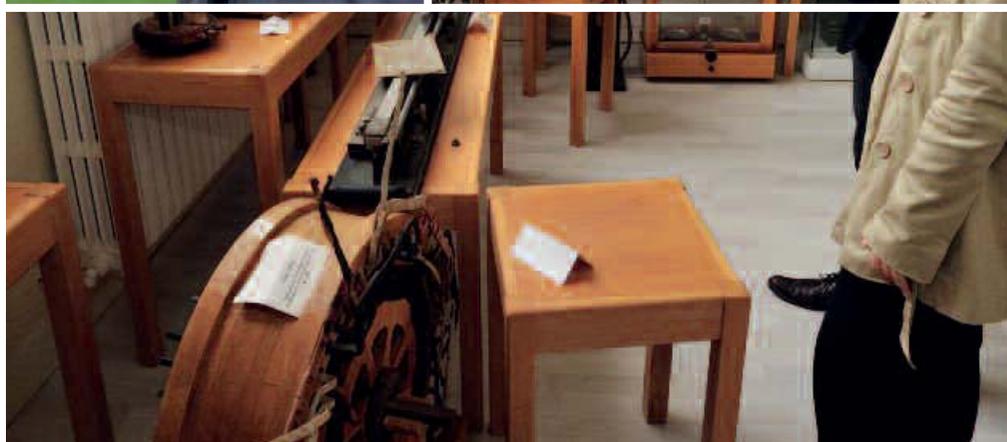
Ouverte depuis le 19 septembre, à l'occasion des Journées du patrimoine, l'exposition « *Des moines aux ingénieurs, les écoles de Cluny* », est un des événements phares de la célébration de Cluny 2010. Visite de ce parcours exceptionnel à travers le temps, les hommes et la connaissance scientifique, parrainé par le conseil régional.



A l'occasion du 1 100^e anniversaire de la fondation de l'abbaye européenne de Cluny, en Saône-et-Loire, le directeur du centre Arts et métiers ParisTech Cluny a souhaité intégrer son établissement aux festivités. « *On a cherché à avoir un fil rouge tout au long de l'année universitaire et le choix d'une exposition s'est imposé.* » explique le directeur, Alain Dovillaire. Mais pas n'importe laquelle, une exposition dont l'objectif est d'attirer des jeunes, notamment les jeunes filles, vers les métiers d'ingénieurs et plus largement les métiers scientifiques – un objectif partagé par la Région. L'exposition *Des moines aux ingénieurs*, les écoles de Cluny retrace ainsi l'histoire des différentes écoles qui ont formé successivement des moines, des apprentis contremaîtres et depuis plus d'un siècle des élèves ingénieurs. Mais aussi les grandes figures ayant dirigé les écoles de l'abbaye, ou encore les inventions des élèves jusqu'à nos jours, comme celles du gyroscope ou encore le zoom Angénieux et le moteur pas à pas. Elle s'adresse au grand public et tout particulièrement aux jeunes – collégiens, lycéens, apprentis et élèves de classes préparatoires. Les guides bénévoles sont des anciens élèves de l'école, aujourd'hui en retraite, une façon d'optimiser les coûts, mais surtout de permettre aux jeunes visiteurs d'avoir sous la main des ingénieurs pour discuter de leur expérience et répondre à leurs interrogations. Et pour permettre à un maximum de lycéens de se rendre à l'exposition, la Région a décidé de prendre en charge le transport des classes intéressées.

Une salle d'immersion virtuelle

Clou de la visite : la salle d'immersion Gunzo. Utilisant les nouvelles technologies de réalité virtuelle, elle permet de retrouver un patrimoine disparu, altéré ou dégradé par le temps et l'histoire à partir de la réalité virtuelle. Les chercheurs de différentes disciplines, historiens, archéologues par exemple, pourront reconstituer, à partir de



... En haut : Alain Dovillaire, directeur du centre Arts et métiers ParisTech Cluny.
En bas, certaines des inventions présentées dans l'exposition.

données numériques transmises aux ordinateurs, des pans entiers de notre patrimoine en grandeur réelle. Financé à hauteur de 600 000 euros par le conseil régional, le projet Gunzo a pour vocation de faire du site de Cluny un centre de recherche et d'innovation en matière de restitution virtuelle du patrimoine. La plus value de la salle d'immersion est considérable et le centre a déjà misé sur ce nouvel équipement. D'ailleurs, des laboratoires étrangers demandent déjà à utiliser cet outil. La salle d'immersion étant utilisée par les chercheurs pour leurs travaux, les visites

de Gunzo ne seront autorisées que pour les groupes. ●

L'exposition pratique

Jusqu'au 15 octobre 2010.

Ouverture les mercredis, samedis, dimanches de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Fermeture du 15 novembre 2009 au 16 janvier 2010 et du 24 mars au 29 mai 2010.

Pour tout renseignement : www.ensam.eu



Martine Bertrand

Un geste pour la planète

Jamais à court de causes justes, Martine Bertrand, adjointe technique territoriale principale au lycée Gustave Eiffel de Dijon, s'est attaquée à la mise en place de produits éco-labellisés pour le nettoyage de son établissement. Et ça marche.

➤ C'est à la faveur d'une mutation d'Alain, son mari, technicien restauration au conseil régional de Bourgogne, que Martine Bertrand quitte son Auvergne natale pour Dijon, en septembre 2003. « *Quand il m'a annoncé que l'on déménageait, j'étais contente. Pour nous, c'était l'heure du changement.* » La vie réservant parfois de bonnes surprises, un poste d'encadrement du personnel technique se libère, au lycée Gustave Eiffel de Dijon. « *J'avais les mêmes fonctions à Clermont-Ferrand. Cela tombait donc parfaitement* », explique Martine. Elle commence sa carrière en 1974, au ministère de l'Éducation nationale, à dix-huit ans. Elle anticipe rapidement son développement et se dit « *qu'il fallait évoluer et passer des concours.* » Aussitôt dit, aussitôt fait : d'agent de service, elle devient agent chef, agent chef première catégorie et par le biais d'un examen professionnel, maître ouvrier jusqu'à être nommée chevalier puis officier dans l'ordre des Palmes académiques. C'est en 2007, que cette ex-fonctionnaire d'Etat

opte pour le statut de fonctionnaire territoriale, après la loi de décentralisation, et intègre le conseil régional de Bourgogne. Elle devient alors adjointe technique territoriale principale. « *A Dijon, le nouveau défi a été d'encadrer un plus grand nombre d'agents. 24 personnes, c'est une belle responsabilité.* » Et aussi de se construire une vie locale. Amateurs de gastronomie et de bons vins, Alain et Martine profitent de Dijon, son centre-ville, ses marchés et, plus largement du territoire bourguignon.

Retour aux sources

Ce qui ne les empêche pas de retourner régulièrement en Auvergne le week-end, histoire de faire le tour des « *popotes familiales* » et de respirer l'air de « *mes montagnes* », précise Martine un brin nostalgique. « *Nous aimons aussi trouver des artisans. J'aime bien avoir mes commerçants jusqu'à ma coiffeuse, la même depuis que nous sommes arrivés, qui me dit toujours « bonjour madame Bertrand ».* Je suis attachée à faire travailler les gens du coin, à acheter local ». Et, au-delà, de s'occuper des gens. Car aider les autres, c'est le credo de cette femme de foi qui,

voyant une émission sur le problème du manque d'eau dans le monde, s'indigne « *qu'à notre époque, des gens meurent de soif par manque d'eau potable.* » Alors, quand le conseil régional de Bourgogne choisit le lycée Gustave Eiffel pour piloter une opération éco-citoyenne, elle applaudit des deux mains et se lance dans l'aventure. Le but ? Améliorer les conditions de travail des agents, polluer moins et user moins d'eau. « *En novembre 2007, nous avons décidé d'utiliser des produits nettoyants éco-labellisés ou issus du développement durable et avons choisi notre fournisseur. Nous n'avons aujourd'hui plus que trois produits pour l'ensemble de l'établissement : toutes surfaces, vitres, sanitaires. Avec 240 ml d'eau (l'équivalent d'un biberon), on lave plus de 25 m². Du coup, les conditions de travail se sont améliorées : les agents ont des charges moins lourdes à porter car ils utilisent moins d'eau. Après tout, le travail, ce sont eux qui le font.* » Ces actions, elle y croit dur comme fer et s'y investit à fond, « *c'est notre geste pour la planète.* » Le conseil régional a accompagné la démarche en finançant l'achat des produits d'entretien et des nettoyeurs vapeur. ●

L'ABCD XV chez les champions du monde

Le 17 juin dernier, l'équipe Reichel du club de rugby ABCD XV décollait pour 24 heures de vol, destination l'Afrique du Sud. Un échange sportif d'une semaine riche à tous les niveaux. Détail d'un voyage particulièrement marquant.

La sélection ABCD XV (Alliance Bourgogne, Chalon, Dijon XV), composée des joueurs de rugby bourguignons de moins de vingt-et-un ans, est partie pour la première fois en tournée chez les doubles champions du monde dans la Province du Cap occidental en Afrique du Sud. « *Un voyage qui n'aurait pu voir le jour sans l'aide du conseil régional qui a financé en grande partie l'opération* », souligne Bernard Rolland, vice-président du Comité régional de rugby. Et d'ajouter « *c'est une véritable réussite car ce sont des jeunes de qualité, d'un très bon niveau qui se sont sentis investis d'une mission. Ils ont posé la première pierre d'un échange qui, nous l'espérons, perdurera* ». Cette semaine aura, en effet, permis à ces jeunes passionnés par le ballon ovale, de découvrir à l'occasion de deux matchs l'excellence



... Les rugbymen de l'Alliance Bourgogne, Chalon et du Dijon XV partis en tournée en Afrique du Sud.

du rugby sud-africain. Malgré deux défaites, l'équipe française est sortie grandie de ces rencontres. Les compétiteurs ont été marqués par les centres d'entraînement de haut niveau, la préparation des joueurs et leur état d'esprit. C'est sans compter sur la journée passée en compagnie des enfants de dix ans

d'un ghetto sud-africain. « *L'émotion était palpable, ce jour-là il pleuvait, il y avait des orages et l'ABCD XV devait jouer avec les gamins. Très pauvres mais très dignes, ces enfants n'avaient pas de chaussures. Mon équipe a donc elle aussi décidé de jouer pieds nus dans la boue. Face à face, ils ont chanté leur hymne natio-*

nal, nous la Marseillaise. J'étais très fier que mes joueurs représentent aussi bien la France », raconte encore ému Bernard Rolland. L'équipe sud-africaine sera accueillie avant la fin de l'année en Bourgogne pour un échange encore placé sous le signe du sport et de l'esprit d'équipe. ●

Une équipe féminine exceptionnelle et des sportifs au top niveau !



... Les Jeunes Mâcon Charnay Basket et l'équipe masculine du DBHB, deux équipes qui montent en puissance.

« *Faire partie de la première division n'était pas arrivé à l'équipe masculine de handball de Dijon depuis vingt-quatre ans* », se réjouit Christian Roy, président du Club Dijon Bourgogne Handball depuis quatre ans et ancien joueur en D1 pendant treize ans. Soutenue financièrement par la Région, l'équipe a pu bénéficier de l'expérience de l'un des meilleurs entraîneurs, Denis Lathoud, ancien joueur des Barjots. Christian Roy retrace les prémices d'une longue aventure : « *il y a trois ans, le club sortait à peine de la 3^e division. Placée 9^e au classement, l'équipe occupait la 3^e place un an plus tard. C'est en 2008 que les joueurs ont franchi le cap en occupant la seconde place au tableau* ». Appren-

dre, consolider et monter, une devise que les joueuses de Charnay et Mâcon ont elles aussi mise en application en accédant pour la première fois en N1 en plus de cinquante ans d'existence du club. « *La N1 est l'antichambre de la ligue féminine, la pro A du basket féminin, c'est le deuxième niveau national. Les joueuses évoluent désormais dans un milieu professionnel et s'entraînent deux fois par jour pendant quatre heures* », détaille avec fierté José Manuel Menargues, président des Jeunes Charnay Mâcon Basket. Le conseil régional a accompagné le projet en tant que partenaire privilégié. « *Ça nous a donné une bouffée d'oxygène et rassuré sur notre avenir* ». ●

en bref

> Un livre sur l'hôtel-Dieu de Louhans

Dans le cadre d'une étude sur le patrimoine hospitalier, menée avec l'Agence régionale de l'hospitalisation, le conseil régional édite un ouvrage sur l'hôtel-Dieu de Louhans, construit en 1682-1687 pour accueillir et soigner pauvres et malades.

Entièrement reconstruit au milieu du XVIII^e siècle, il a accueilli jusqu'en 1977 les malades indigents de la Bresse bourguignonne, avant d'être transformé en musée. On peut aujourd'hui y découvrir la salle des hommes et la salle des femmes avec leurs lits d'époque soigneusement conservés, mais aussi la chapelle et la pharmacie dotée de collections de vases d'apothicaires dont les plus remarquables remontent au XVI^e siècle et sont caractéristiques des productions espagnoles et maures.

Cet ouvrage abondamment illustré est en vente 7€ dans les librairies et à l'office de tourisme de Louhans.



> VOO TV

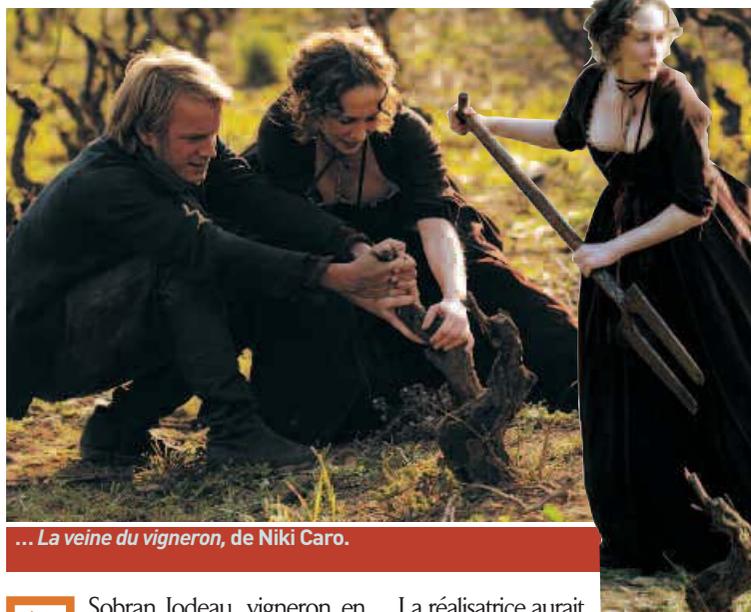
Une nouvelle chaîne locale vient de voir le jour. Voo tv – voo comme voir en patois bourguignon – vient d'être lancée. Elle est déjà accessible par le câble et la télévision numérique terrestre sur le canal 21 pour Dijon et son agglomération. Elle le sera d'ici quelques semaines via Internet pour le reste de la Bourgogne. Au programme : deux heures de direct chaque soir pour découvrir l'actualité régionale et beaucoup d'autres programmes encore.

Pour plus d'informations :
*www.vootv.fr

.. Cinéma

La Bourgogne bientôt sur les écrans

Rendez-vous prochainement dans les salles pour la sortie de *La veine du vigneron* de *La famille Wolberg* et *La vie sauvage des animaux domestiques* : trois longs métrages de qualité tournés en Bourgogne et soutenus par le conseil régional.



... La veine du vigneron, de Niki Caro.

Sobran Jodeau, vigneron en Bourgogne au début du XIX^e siècle, rencontre un ange tombé du ciel et voit sa vie changer. C'est l'histoire de *La veine du vigneron*, prochain film de Niki Caro, star des festivals et de la critique, aussi connu dans le monde anglo-saxon qu'André Téchiné ou François Ozon.

La réalisatrice aurait pu tourner en studio tant son décorateur est talentueux – Grant Major a déjà recréé New-York –, mais elle a fait le choix de la Bourgogne, en particulier les châteaux de Châteauneuf-en-Auxois, Meursault, Berzé-le-Chatel et Comarrin. Son film, présenté en avant première dans la sélection officielle

du festival international du film de Toronto en septembre – le rendez-vous le plus important après Cannes – sera sur les écrans début 2010.

De la vie de famille à la vie à la ferme

Auparavant, c'est le film d'auteur d'Axelle Ropert, *La famille Wolberg*, qui sortira en salle en novembre. Delphine, 18 ans, rêve d'un anniversaire d'exception en famille. Un désir qui va susciter agitation, mais aussi interrogations plus profondes. En apparence unie, la famille se lézarde. Pour son premier long métrage, cette scénariste française a choisi les décors intérieurs d'une maison à Villeneuve-le-Guyard, dans l'Yonne. Son film a été sélectionné cette année à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes. Dernier film soutenu par la Région à sortir prochainement, *La vie sauvage des animaux domestiques* de Dominique Garing, tourné à Dampierre-en-Bresse. Un film familial sur les péripéties de la vie de basse-cour, qui a été sélectionné aux Etats généraux du film documentaire de Lussas en août dernier. ●

Rencontres cinématographiques de Dijon



Réservez vos places !

Dans le cadre des Rencontres cinématographiques de Dijon, du 15 au 18 octobre, dont il est partenaire, le conseil régional vous invite à deux séances :

- la projection de *La famille Wolberg*, vendredi 16 octobre à 18 h au cinéma L'Eldorado à Dijon, en présence de la réalisatrice,
- une séance de courts-métrages, samedi 17 octobre à 18 h au cinéma Darcy à Dijon, avec trois films tournés en Bourgogne et soutenus par le conseil régional : *L'île* de Tibo Pinsard, *Trompe l'œil* de Séverine Hubbard et *Après la pluie* de Jérémie Schellaert.

Réservez vos places sur : www.cr-bourgogne.fr
(dans la limite des places disponibles).



... La vie sauvage des animaux domestiques.

•• Musée

Le Trésor de Vix au musée du Châtillonnais

Le nouveau musée du Pays Châtillonnais vient d'ouvrir ses portes à Châtillon-sur-Seine, en Côte-d'Or. Il accueille désormais le Trésor de Vix et les objets issus des fouilles archéologiques régionales du siècle dernier.

Le Trésor de Vix, retrouvé en 1953 au pied du mont Lassois, fait la fierté de la région pour être le plus gros vase en bronze du monde. Il vient de prendre ses quartiers, le 4 juillet dernier, dans le tout nouveau musée du Pays Châtillonnais, au cœur de l'ancienne abbaye de Notre-Dame, réhabilitée à cet effet. Porté par la communauté de communes du Pays Châtillonnais depuis 2005, le transfert a en partie été soutenu par le conseil régional : l'Hôtel Philandrier, qui abritait le vase auparavant, était, en effet, devenu trop étroit pour accueillir l'immense collection d'objets – quelque 80 000 pièces

datant des époques celtique et gallo-romaine! – découverts par la Société archéologique et historique du Châtillonnais au cours de ses fouilles pendant les cinq dernières décennies. On y trouve notamment un torque (collier en or) de la dame de Vix, princesse celte ayant vécu à Vix il y a 2500 ans, puis moult souvenirs du Moyen Âge et de l'époque napoléonienne, des pièces prestigieuses comme, par exemple, une statuette gallo-romaine et médiévale.

Diverses collections

Disposant de cinq fois plus d'espace qu'auparavant, et de réserves plus



appropriées, le musée propose plusieurs collections, de la Préhistoire aux temps modernes. Celle de l'Age de fer (-500 av. JC) constitue une

référence en Europe, grâce à la découverte de la tombe de Vix. Le second étage est consacré au Moyen Âge et plus spécifiquement à l'implantation monastique, puis à l'essor économique et aux personnalités qui ont marqué la région entre le XIV^e et le XX^e siècle. Pour mieux s'y retrouver, le visiteur peut expérimenter le projet Divine, système de diffusion d'informations qu'il peut manipuler à sa guise. Des expositions temporaires seront également offertes aux amateurs permettant ainsi de suivre l'actualité archéologique. ●

Tél. : 03 80 91 24 67
www.musee-vix.fr

•• Musique

A Auxerre, la Cité des Musiques donne le « la »

Une nouvelle salle de concerts, la SMAC (Scène de diffusion de musiques actuelles) va bientôt ouvrir ses portes au sein de la Cité des musiques d'Auxerre. Présentation de ce pôle d'activités artistiques de premier plan, soutenu par le conseil régional.

Avis aux amateurs de rock, rap, hip-hop, reggae, électro, ou encore musiques du monde, Auxerre va inaugurer, en janvier 2010, une nouvelle salle de concerts, la Scène de diffusion de musiques actuelles, (SMAC), en plein cœur de la Cité des Musiques, sur les rives de l'Yonne.

Un lieu d'accueil performant

Consacrée aux musiques amplifiées, elle accueillera un large public, notamment les groupes et associations régionales. « L'équipement unique de cette salle va générer des pratiques musicales insuffisamment valorisées à Auxerre, convient Patrick Bacot, directeur de la Cité des



... Patrick Bacot

Musiques. Elle vient compléter l'offre culturelle». En effet, la Cité des Musiques abrite déjà le Conservatoire, la Maison de la Danse, l'Addim89, le jazz-club, un centre de documentation, ainsi que l'association *Service Compris*. « C'est un des tout premiers lieux en France où la formation va côtoyer la diffusion, reprend Patrick Bacot. Sur les mille élèves du Conservatoire, quelque 250 baignent déjà dans l'univers des musiques actuelles. Le site est l'occasion idéale



... Cette salle dédiée aux musiques actuelles ouvrira ses portes en janvier 2010.

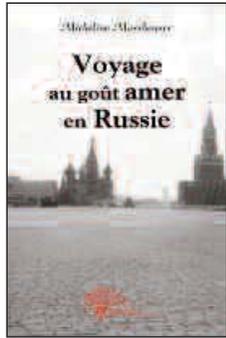
pour créer des synergies entre les gens qui sont là pour apprendre et ceux qui viennent pratiquer ou écouter de la musique». Dotée d'une acoustique soignée, la SMAC

devrait constituer une étape pour les tournées hexagonales. Elle envisage aussi de recevoir des artistes en résidence. ●

www.citedesmusiques.org

À lire

Voyage au goût amer en Russie



Dans ce carnet de voyage, la Bourguignonne Micheline Masshenser nous livre le récit de son séjour en Russie parmi ses habitants, dont elle décrit le quotidien tout en le comparant à celui qu'elle connaît en France. Particulièrement frappée par certains aspects de la vie russe, elle témoigne de la dureté et de la pauvreté qu'elle a pu constater de Moscou à l'Oural.

Entre contrôles permanents, alcool et vétusté des bâtiments ou des transports en commun, elle décrit son parcours et son ressenti à travers ce *Voyage au goût amer en Russie*.

Par Micheline Masshenser. Éditions Edilivre. 15€.
En vente en librairie et sur internet sur les sites Alapage, Amazon et Chapitre.

L'affaire maudite



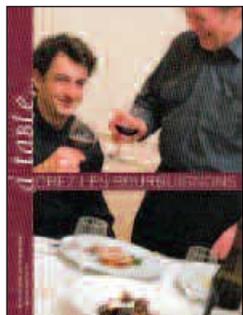
L'inspecteur Jim Spenser se retrouve plongé au cœur d'une affaire sans fin : des crimes en série se répètent tous les dix-huit ans depuis près d'un siècle sur le même mode opératoire dans la région dijonnaise.

Le meurtrier laisse sa trace par deux indices... Jim engage alors une course contre la montre pour sauver les trois futures victimes et arrêter l'assassin

avant que le scénario se reproduise dans dix-huit ans. Arrivera-t-il à la fin de son enquête ? Parviendra-t-il à coincer le tueur en série ? L'affaire maudite est avant tout un polar qui plonge le lecteur dans un univers mystérieux. La vérité est là, au cœur de ce périple trépidant entre la France et la Pologne.

Par Adrien Anderson. Éditions Laura Mare. 15€.
En vente en librairie.

A table... chez les Bourguignons



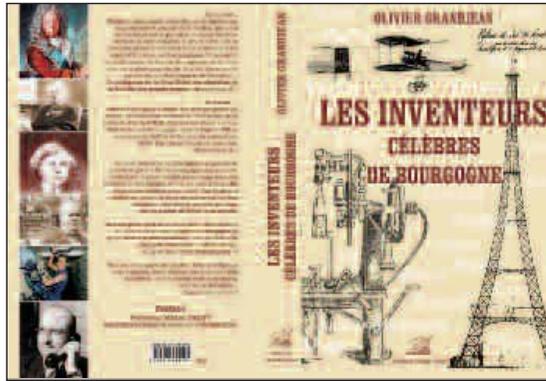
Livre reportage avec portraits d'artisans, d'agriculteurs, de vignerons, de chefs et de simples gourmands à table, chez eux ou au restaurant.

En Bourgogne, le vin est roi et quelques spécialités, dont certaines sont devenues des symboles de la gastronomie hexagonale, accompagnent à merveille ces breuvages exceptionnels : gougères,

jambon persillé, escargots, liqueur de cassis... et de jeunes chefs officiant en Bourgogne livrent leur version futuriste de la tradition et créent pour les plus curieux une nouvelle image de la cuisine bourguignonne comme le font découvrir David Zuddas, Nicolas Isnard ou Alexis Billoux...

Par Elisabeth de Meurville et Hervé Amiard. Éditions Glénat. 19€.
En vente en librairie.

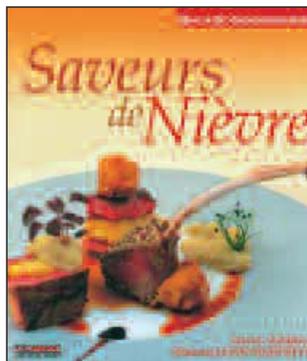
Les inventeurs célèbres de Bourgogne



L'inventeur de l'ordinateur, de l'avion, du digicode, de la douche, de la photographie, de la grue, des sciences naturelles, du dictionnaire, de l'uranium... Les bâtisseurs de la Tour Eiffel, des citadelles, de la Bastille, des grands canaux, ils sont tous Bourguignons ! Ce livre vous offre une fabuleuse galerie de portraits où chaque personnage est remis dans son époque, avec des anecdotes inédites et des secrets livrés par leurs descendants. Bienvenue au pays des génies !

Par Olivier Grandjean. Éditions de l'Escargot Savant. 35€. **En vente en librairie.**

Saveurs de Nièvre

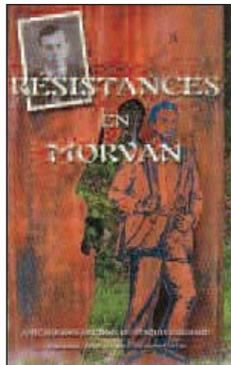


Artistes de la gastronomie, exerçant leur art succulent dans la Nièvre ou ambassadeurs au-delà des frontières du département, trente et un chefs dévoilent leurs recettes aux saveurs des produits du terroir. Passionnés, créatifs, surprenants et généreux, ils ont tous une histoire qui mérite

d'être dégustée pour comprendre leur cuisine.

Par Sylvie Anibal et Stéphane Jean-Baptiste. Éditions Balade Gourmande. 13€90.
En vente en librairie.

Résistances en Morvan



Ce livre est un hommage aux hommes et femmes du Morvan, population rurale acquise aux maquis, et qui prirent de grands risques au péril de leur vie, sans oublier les villages martyrs de Dun-les-Places, Montsauche et Planchez. Les derniers maquisards, après avoir rendu hommage toute leur vie à leurs camarades disparus au combat, ont apporté leurs témoignages, pour que

personne n'oublie leur sacrifice.

Par Noëlle Renault et Jean Collet. 36€. **En vente auprès de l'Amicale du maquis Bernard - Monsieur Michel Lainé - 58230 Ouroux-en-Morvan (joindre 8€ de frais de port).**

Théâtre

• **Samedi 17 octobre, 20 h 30**
La Ferté-Loupière, salle des fêtes,
Un grand cri d'amour.

Une pièce de théâtre risque de tomber à l'eau suite à la capitulation de l'actrice. Hugo Martial, acteur fanfaron et colérique se fera-t-il à l'idée de jouer avec Gigi Ortega, son ex-femme, ivrogne et tyrannique ? Répétitions explosives, producteur sans scrupules, metteur en scène snob et maniéré, une vue des coulisses irrésistibles et remarquablement construite, où le public assiste, malgré lui, à tout ce qu'on lui dissimule toujours...

• **Vendredi 13 novembre, 20 h**
Dijon, Grand théâtre,
Lorenzaccio de Musset.

Cette confession d'un enfant du XIX^e siècle d'abord frivole puis engagé nous apprend qu'il ne faut jurer de rien : de dictateur minable en tyran piteux et de jeune dépravé en héros martyr, on ne badine pas avec le théâtre.

• **Mercredi 25 novembre, 20 h 30**
Cosne-sur-Loire,
24 Heures de la vie d'une femme.

Un soir, une femme livre à un presque inconnu le secret qui hante son existence : une brève mais fulgurante aventure, 25 ans plus tôt, avec un jeune homme joueur et suicidaire. Une aventure forte au point de la toucher et de la troubler tant d'années après. Dans une mise en scène sobre et délicate, la talentueuse Catherine Rich interprète ce rôle avec mystère et pudeur. Une histoire profonde, d'une passion impossible, à découvrir sur scène.

• **Mardi 8 décembre, 20 h**
Chalon-sur-Saône, Espace des arts,
Tercer Cuerpo.



Cinq personnages dont les vies se croisent, Moni qui se cache dans les bureaux d'une administration qui l'a licenciée, Sandra qui rêve d'avoir des enfants avec le mari qui

l'a quitté, Hector qui découvre la sexualité après le décès de sa mère... Qu'ils se trouvent dans un bar, un cabinet médical, une maison ou le bureau d'une administration oubliée, tous partagent une même solitude, un même sentiment d'incompréhension, une même nécessité d'aimer. C'est drôle et cruel à la fois.

Expositions

• **Jusqu'au 31 octobre**
Ciry-le-Noble, La Briqueterie, Modification.

L'ensemble du projet est un parcours discret dans La Briqueterie, qui permet de poser un autre regard sur ce site en cours de modification. Le titre de l'exposition évoque la transformation du lieu, qui préserve le lien à son histoire tout en ouvrant la possibilité d'autres activités, mais aussi la modification que produisent les œuvres présentées sur notre perception de l'espace urbain. Durant cette période, La Briqueterie accueille d'autres regards sur l'architecture et la ville et propose ainsi de renouveler la perception de ses propres bâtiments. La présence de ces œuvres propose de regarder les espaces urbains avec un œil renouvelé et de considérer La Briqueterie comme le témoignage de ses fonctions passées mais aussi comme le lieu d'un possible usage aujourd'hui.

• **Jusqu'au 31 décembre**
Avallon, musée de l'avallonnais, Pierre Vigoureux – sculpteur.



Artiste avallonnais, disciple de Georges Loiseau-Bailly, encouragé par le sculpteur bourguignon Dampt, il entre en 1902 à l'École Nationale des Arts Déco de Paris. Auteur de sculptures monumentales dans les années 1920-1930, dont les monuments aux morts, il crée ensuite une grande quantité de « petites pierres » dont les fameux « santons bourguignons ».

• **Du 3 décembre au 19 janvier**
Dijon, Hall de l'association bourguignonne culturelle, Lucile Hoffmann : Signes.

Lucile Hoffman, artiste vidéaste est une conteuse. Caméra en main ou sur pied, elle pose son regard sur ce qui l'entoure et en capte l'essence avec humour ou gravité. Elle collecte des histoires de vie en silence, la caméra n'existe plus que pour les graver, comme d'autres vont le dire sur scène. Elle dit la solitude, les doutes, l'angoisse aussi parfois, la légèreté et l'insouciance qui jalonnent l'intimité d'une vie sans jamais en omettre l'élan vital. Elle dit ce qui est sans fausse pudeur entre fiction et réalité.

Danse

• **Samedi 17 octobre, 19 h**
Auxerre, théâtre, La tentation d'Eve.

Marie-Claude Pietragalla vous présente sa nouvelle création. Pour elle, « un geste possède mille mots » et « la danse est le dialogue du corps. Il possède une force incroyable car avec celui de la musique, il est le seul qu'on comprend partout, sans avoir besoin de le traduire ! » Dans son solo La tentation d'Eve, le fil conducteur de sa recherche est le corps de la femme à travers l'histoire. Elle y aura pour partenaire une marionnette grandeur nature qui symbolise sa conscience et pose des questions essentielles sur l'évolution du corps féminin à travers l'histoire, telles que : « Comment le corps féminin s'est-il modelé inconsciemment à travers l'homme, la religion, le costume ? »

• **Mardi 24 novembre, 20 h**
Nevers, Maison de la culture, Cendrillon.

Pour la seconde fois, Nevers accueille le ballet du grand théâtre de Genève, compagnie chorégraphique née au milieu des années soixante et qui a su explorer la pluralité stylistique de la danse, allant du néo-classique au contemporain. Cette pièce écrite au milieu du XX^e siècle, par le compositeur russe Prokofiev, reprend tous les schémas du ballet, faisant cohabiter sur scène réalisme et fiction, pantomime et abstraction, rituel et transgression, performance et rêverie. Evoluant autour d'un décor majestueux, représentant un arbre séculier, les 22 danseurs du ballet révéleront une nouvelle fois toute leur grâce pour donner à cette pièce un goût de merveilleux et d'émotion.

• **Vendredi 4 décembre, 20 h**
Chalon-sur-Saône, Espace des arts, In Vivo.

« Le hip-hop en France, cela ne veut plus dire grand-chose », confie le chorégraphe Mickaël Le Mer. In Vivo, littéralement « à l'intérieur du vivant », est comme une page blanche sur laquelle la danse qui s'écrit vient des expériences et des émotions de chacun des danseurs. Sur une partition sonore de Julien Camarena, la chorégraphie devient un jeu de construction où de simples boîtes ouvertes, déplacées à vue, sont tour à tour refuges individuels et espace commun. Le spectacle devient alors un lieu de vie.

Concerts

• **Samedi 14 novembre, 20 h 30**
Le Creusot, scène nationale, Thomas Fersen, Trois petits tours.

Un style, une identité, un univers singulier et un imaginaire débridé. Plume agile et inventive, rime fluide, voix rocailleuse, chaude et vibrante, Thomas Fersen qui dissimule un grain de folie derrière son sourire aimable, chante des histoires absurdes et émouvantes, des textes ludiques aux paroles tendres, un brin ironiques et des personnages farfelus.

• **Dimanche 29 novembre, 17 h**
Nevers, Maison de la culture, Mikhaïl Rudy et l'orchestre des concerts nivernais.

Pour ce concert exceptionnel, Mikhaïl Rudy, viendra interpréter le Concerto n°1 en si bémol mineur de Tchaïkovski. Ce concerto, initialement dédié au pianiste Nikolai Rubinstein qui le jugea sans valeur et injouable. Venez assister nombreux à l'alliance d'un pianiste d'excellence et de l'orchestre des concerts Nivernais, pour l'interprétation d'une partition si malmenée par les tempêtes de son auteur qu'elle en demeure totalement indomptable, éclatante et formidable.

• **Mardi 1er décembre, 20h30**
Dijon, théâtre des feuillants, Yasmin Levy.



Yasmin Levy associe le flamenco à la culture ladino, cette langue parlée par les juifs espagnols expulsés d'Espagne

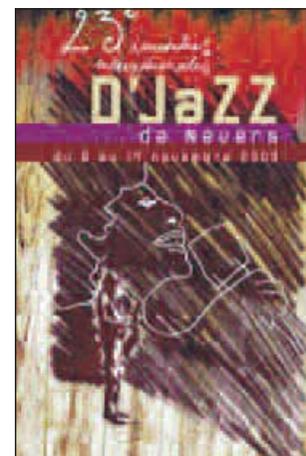
au XV^e siècle et réfugiés en Afrique du Nord, dans les Balkans et les grandes villes méditerranéennes. L'artiste s'empare de cet héritage de ballades lyriques, d'hymnes à l'amour, de chants profanes et sacrés. Un univers musical aux parfums d'Iran, d'Arménie, de Grèce, d'Espagne et bien sûr d'Israël, son pays natal, pour un seul et même message : l'harmonie entre les hommes, comme une réconciliation musicale.

• **Samedi 12 décembre, 21 h**
Migennes, Cabaret l'Escale, MAM.

La dernière création du groupe MAM, est un événement pluridisciplinaire, qui associe au sein d'un même spectacle l'univers acoustique et créatif, le son groove et inventif des machines de Fabulous Fab et les décors Philémonesques et images poétiques de Mao L'Ampoule. Par cette création, MAM veut unir les sensations humaines et la machine, pour souligner la transition du XX^e siècle et ses sensibilités impressionnistes avec le monde actuel et de demain, de plus en plus automatique et virtuel. Un jazz se dessine alors, qui transfigure folklores et musiques du monde à travers des compositions, des arrangements et des improvisations. Une expérience sonore qui ne vous décevra pas.

Festival

• **Du 6 au 14 novembre**
Nevers, Rencontres internationales D'Jazz.



A l'occasion de la 23^e édition des rencontres internationales D'jazz vous pourrez applaudir Hervé Sellin, Brad Mehldau, Fanfare Clic-clac, Hélène Labarrière, White light, Prévert blues, Jean Louis, Maurice Horsthuis, Aymeric Descharrières quartet, Steve Colman, EP4, Yves Robert trio, Baptiste Trotignon et Bireli Lagrène Gipsy trio.

L'Économie sociale et solidaire au cœur de notre action



Avec 13 % des emplois salariés en Bourgogne, représentant 9 % de la masse salariale globale, l'Économie sociale et solidaire (ESS) est un secteur important de l'économie bourguignonne.

La 3^e semaine de l'Économie sociale et solidaire en Bourgogne, organisée par le conseil régional, va se dérouler du jeudi 5 novembre au mardi 10 novembre. Elle mettra en lumière la spécificité de ce secteur économique autour d'un thème commun : « L'ESS au quotidien ». Le conseil régional a choisi de l'associer directement au Mois de l'économie Sociale et Solidaire, mis en place au niveau national par les CRESS. Ainsi, cette année, la semaine se déroule en ouverture de l'événement.

Les animations régionales vont se décliner autour de thématiques - le travail, l'argent, la santé, l'alimentation, les loisirs et l'éducation - à destination d'un public très large, et particulièrement les jeunes. L'objectif est de montrer que concevoir l'économie différemment, consommer et entreprendre autrement, c'est possible.

Fruit d'un travail concerté, tout au long de l'année, entre le conseil régional et les acteurs bourguignons de l'ESS, le programme réunit plus de 65 spectacles, animations, portes-ouvertes, concerts, conférences-débats ou petits-déjeuners équitables. L'occasion pour le

grand public de mieux connaître ce secteur grandissant de l'économie régionale et nationale, dont les valeurs reposent sur un fonctionnement plus démocratique, une répartition des bénéfices plus juste, des activités ayant un objectif social et solidaire.

Parmi ces manifestations, on relèvera tout particulièrement : en Côte-d'Or, une conférence sur le thème « Culture et ESS » suivie de dégustations et d'un concert sur la Péniche Cancale et la soirée anniversaire des 25 ans de l'UREI ; dans la Nièvre, une grande journée sur le commerce équitable global auprès d'un public lycéen et une conférence-débat sur l'alimentation et l'éducation autour des circuits courts et du commerce équitable à Nevers ; en Saône-et-Loire, un colloque régional à Autun porté par le collectif des épiceries solidaires de Bourgogne sur les thèmes du travail, de l'argent et de la santé ; dans l'Yonne, des visites des ateliers et chantiers d'Insertion organisées en covoiturage et les conférences sur « Les ACI : des outils solidaires », sur le thème « l'argent et les jeunes » au Foyer des jeunes travailleurs d'Auxerre.

La Région n'est pas en reste avec huit représentations de théâtre-forum sur le thème de l'égalité et de la diversité dans des lycées bourguignons et, en point d'orgue, l'organisation de la rencontre régionale sur l'Économie Sociale et Solidaire, le 9 novembre prochain, en salle

des séances du conseil régional. Cette rencontre vise à sensibiliser tous les acteurs directs ou indirects du monde de l'entreprise à la responsabilité sociale des entreprises et à impulser des pratiques responsables sur le territoire bourguignon. Nul doute qu'en cette période de crise, le débat autour du thème de la responsabilité sociétale des entreprises sera nourri par l'actualité. Les valeurs défendues par l'économie sociale et solidaire y auront toute leur place.

La mise à l'honneur de l'économie sociale et solidaire en Bourgogne sera aussi l'occasion de présenter au grand public le nouveau guide *Eco-citoyen ? Partageons les mêmes recettes*, qui vient d'être achevé après le travail d'une année de l'atelier consommation citoyenne, piloté par la Région.

Michel Neugnot
Président du groupe socialiste
et radical de gauche

D'autres choix sont possibles pour financer la sécurité sociale



Ce sont toujours les mêmes qui sont appelés à payer. La proposition du gouvernement de faire passer le forfait hospitalier de 16 à 20 euros par jour est une mesure profondément inégalitaire, le forfait ne tenant pas compte des revenus. Le poids de ces 20 euros pèse différemment si l'on est payé au SMIC ou si l'on est patron d'une entreprise florissante. Les citoyens les plus modestes ne pourront pas se soigner correctement, eux et leurs familles. C'est un véritable impôt sur les malades les plus

pauvres, une telle mesure ne sera pas sans conséquence sur le prix des mutuelles complémentaires. Cette politique vise à laisser de plus en plus de place aux assurances privées et contribue de fait, au démantèlement de la sécurité sociale. Cela fait des années qu'on nous fait le coup du déficit pour justifier les mauvais coups contre la sécu, mais aucun gouvernement n'a voulu prendre en compte des mesures nouvelles pour son financement. La Cour des comptes vient de pointer le caractère excessif des exonérations sociales

accordées généreusement par le gouvernement aux entreprises, 47 milliards d'euros cette année, et propose de revoir les conditions d'application, d'autant qu'elles servent peu à l'emploi. Il est aussi possible de modifier l'assiette des cotisations dans les entreprises pour que les richesses aillent davantage vers la protection sociale que vers les actionnaires.

Claude Pinon
Président du groupe communiste

Contribution climat énergie : rendez-vous manqué

➤ Tout le monde semble d'accord sur la nécessité d'agir pour limiter le changement climatique et réduire nos consommations d'énergies non renouvelables et polluantes. Mais les actions concrètes peinent à se mettre en place : chaque tentative réveille les conservatismes et les contresens politiques. C'est le cas du projet de taxe carbone.

La France doit s'engager sur une véritable « contribution climat-énergie ». Une simple « taxe carbone » ne permet pas d'atteindre son triple

objectif : *la réduction des gaspillages et de la pollution, l'amélioration des rendements techniques et le soutien au développement des formes de production d'énergies renouvelables*. Le but n'est pas de remplir les caisses de l'Etat, ni de compenser la suppression de la taxe professionnelle mais bien de permettre un changement (plus rapide) des comportements.

Pour les Verts, cette contribution n'a de sens que si elle concilie action écologique et justice sociale. Elle doit être redistribuée aux ménages,

surtout les plus modestes, pour compenser l'effort consenti.

Les collectivités locales doivent pouvoir en bénéficier pour investir dans des politiques de déplacements collectifs y compris en milieu rural ainsi que pour la rénovation et l'isolation des logements.

Stéphanie Modde
Présidente du groupe Les Verts

2010 – Une chance pour la Bourgogne

➤ Le Gouvernement a lancé une réforme des collectivités locales. Cette réforme est l'un des points du programme de Nicolas Sarkozy qui me paraît essentiel pour la simplification de notre administration et son adaptation à des réalités financières contraignantes.

Je vois bien les réactions qu'elle peut entraîner chez les élus locaux qui ne veulent pas abandonner leur part de responsabilité ou restreindre celle-ci. Mais la France a une administration territoriale qui ne correspond plus à ses possibilités financières et son adaptation est, pour le Gouvernement et sa majorité, une priorité essentielle.

Je ne cesserai de le dire jusqu'à la fin de mon mandat. Raymond Barre pensait que la France comptait un niveau d'administration de trop. Tous les responsables politiques estiment qu'il

faut réduire le montant des dépenses locales. Naturellement chacun pense que c'est aux autres de le faire et non pas à lui-même. C'est sans doute le sentiment de la majorité des élus régionaux bourguignons. Ce n'est pas le mien.

Pour la Bourgogne, je pose trois questions :

- Quelle majorité acceptera de réunir les anciens Comté et Duché de Bourgogne, la Bourgogne et la Franche-Comté, avec l'objectif de réaliser une grande région, seule capable de développer l'économie de ses départements ? Nous voyons bien que cet enjeu est criant dans la conjoncture actuelle.

- Quelle majorité acceptera d'adopter la sobriété fiscale ?

- Quelle majorité acceptera de supprimer la clause générale de compétence et de consacrer ses ressources à des sujets essentiels comme

la formation des hommes, l'aménagement des territoires et les grands équipements structurants ?

Ce ne sont pas les dirigeants socialistes de Bourgogne qui ont démontré tout au long des cinq dernières années qu'ils aiment disperser la dépense, augmenter les impôts, recruter des fonctionnaires et construire des bâtiments administratifs.

Un projet de loi doit être élaboré avant la fin de l'année. Je me battraï à l'Assemblée nationale pour que la réforme des collectivités locales qu'il proposera devienne une réalité. Puisse la majorité présidentielle se rassembler, une fois encore, pour conduire le combat de la modernisation du pays.

Jean-Pierre Soisson
Président du groupe UMP

L'avidité

➤ 10 500 milliards (7 000 milliards d'euros), c'est le montant cumulé des pertes déjà avouées par les organismes financiers de la planète au cours des deux dernières années. C'est aussi le montant des fonds que les Etats se sont cru obligés d'injecter dans ces mêmes organismes pour, prétendent-ils, les empêcher de sombrer.

Tels des sorciers, ils ont créé ex nihilo ces milliers de milliards de dollars, euros, livres, etc., pour les confier benoîtement à la mafia des spéculateurs.

Si on se doit de stigmatiser l'incroyable légèreté des dirigeants de banques, compagnies d'assurances et autres organismes financiers, mais aussi, bien sûr, l'inimaginable incompetence de la totalité des dirigeants politiques des pays du monde entier, on ne peut que s'alarmer au sujet de leur santé mentale.

Les économistes nous annoncent aujourd'hui la reprise. Mais à quelle reprise font-ils allusion ? Les dépenses baissent à mesure que le chômage augmente. Nous avons donc affaire à une bien étrange « reprise » : sans dépense et sans emploi !

Financiers, politiques, journalistes, tous mentent... pour protéger le monde écœurant de l'argent facile.

Selon saint Paul, « la racine de tous les maux, c'est l'amour de l'argent ». Ceux qui veulent s'enrichir se laissent prendre par une foule de désirs absurdes et dangereux, qui précipitent les gens dans la ruine et la perte.

Pierre Jaboulet-Vercherre
Président du groupe Front national

L'assemblée régionale

Président :

M. François Patriat
Enseignement supérieur,
recherche et innovation

1^{er} Vice-président :

M. Christian PAUL
Aménagement du territoire,
politiques contractuelles et
européennes, TIC

2^e Vice-président :

M. Michel NEUGNOT
Plan, finances, synthèse
et démocratie participative

3^e Vice-président :

M. Guy FERREZ
Formation professionnelle,
apprentissage

4^e Vice-président :

M. Philippe BAUMEL
Lycées

5^e Vice-président :

M. Jean-Yves CAULLET
Emploi, développement
économique

6^e Vice-président :

M. Philippe HERVIEU
Economie sociale, solidarité
et insertion

7^e Vice-président :

M. Jean-Claude LAGRANGE
Politique des villes et rénovation
urbaine

8^e Vice-président :

M. Jean-Claude LEBRUN
Transport ferroviaire

9^e Vice-présidente :

M^{me} Marie-Françoise MULLER
Culture et tourisme

10^e Vice-Président :

M. Alain CORDIER
Evaluation et orientation de la
politique de développement durable

11^e Vice-présidente :

M^{me} Françoise TENENBAUM
Santé publique et établissements
de soins

12^e Vice-président :

M. Jacques REBILLARD
Agriculture et forêt

13^e Vice-présidente :

M^{me} Martine VANDELLE
Déléguée, présidente des instances
marchés publics

14^e Vice-président :

M. Claude PINON
Vice-président délégué, questeur

15^e Vice-présidente :

M^{me} Safia IBRAHIM-OTOKORE
Jeunesse, sport, lutte contre
les discriminations, relations
internationales et coopération
décentralisée

M. Pierre TERRIER
Délégué à l'environnement,
au plan climat et aux énergies

GRUPE SOCIALISTE ET RADICAL DE GAUCHE



Philippe BAUMEL (71)



Jocelyne BERNARDET (71)



Claudine BOISORIEUX (58)



Jean-Yves CAULLET (89)



Ghislaine COLOMBO (71)



Anne DILLESEGER (21)



Sylvie MARTIN (21)



Marie-Françoise MULLER (71)



Michel NEUGNOT (21)



Florence OMBRET (58)



Daniel PARIS (89)



François PATRIAT (21)

GRUPE LES VERTS, BOURGOGNE ÉCOLOGIE



Marie-Claude COLIN (71)



Alain CORDIER (71)



Philippe HERVIEU (21)



Stéphanie MODDE (21)



Bernard PESQUET (89)



Wilfrid SEJEAU (58)

GRUPE UMP BOURGOGNE



Jean-Paul ANCIAUX (71)



Pierre BOLZE (21)



Isabelle BOURASSIN-LANGE (89)



Jean-Pierre BOUVET (71)



Bernard CHEVALLIER (71)



Emmanuelle COINT (21)

GRUPE FRONT NATIONAL



Pierre JABOULET-VERCHERRE (21)



Régis DE LA CROIX-VAUBOIS (58)



Annie ROBERT (21)



Christiane COLAS (71)



Édouard FERRAND (89)



Christian LAUNAY (71)

L'assemblée régionale est composée de 57 conseillers régionaux, élus pour 6 ans au suffrage universel direct. Son président, François Patriat, a été élu le 2 avril 2004. Il est secondé de 15 vice-présidents.



Guy FEREZ (89)



Édith GUEUGNEAU (71)



Safia IBRAHIM-OTOKORE (89)



Pierre JACOB (71)



Fadila KHATTABI (21)



Jean-Claude LAGRANGE (71)



Didier MARTIN (21)



Christian PAUL (58)



Jacques REBILLARD (71)



Françoise TENENBAUM (21)



Pierre TERRIER (71)



Martine VANDELLE (58)



Jean VIGREUX (21)

GRUPE COMMUNISTE



Chantal BATHIAS (71)



Hélène BRUN (89)



Isabelle DE ALMEIDA (21)



Jacky DUBOIS (71)



Jean-Claude LEBRUN (58)



Claude PINON (21)



Sylvie DUPAQUIER (21)



Jean-Louis HUSSONNOIS (89)



André JACQUEY (21)



Marie-Claude JARROT (71)



Jean-Jacques LETE (58)



Marie MACE-MERCIER (71)



Simone RIGNAULT (58)



Jean-Pierre SOISSON (89)

Pour joindre les groupes politiques du conseil régional

Groupe socialiste et radical de gauche

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél. : 0380 499820
Fax : 0380 589360
Mèl : socialiste@cr-bourgogne.fr

Groupe les Verts, Bourgogne écologie

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél. : 0380 300712
Fax : 0380 308254
Mèl : lesverts@cr-bourgogne.fr

Groupe front national

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél. : 0380 589017
Fax : 0380 589101
Mèl : frontnational@cr-bourgogne.fr

Groupe communiste

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél. : 0380 499744
Fax : 0380 498280
Mèl : agervais@cr-bourgogne.fr

Groupe UMP Bourgogne

5, avenue Garibaldi
21000 Dijon
Tél. : 0380 301413
Fax : 0380 303561
Mèl : umpbourgogne@cr-bourgogne.fr

SPECTACLES

SPECTACLES

DEGUSTATIONS

PETITS-DEJEUNERS

PORTES OUVERTES

DEBATS

CONCERTS

Du 3 novembre au 4 décembre 2009,
plus de 140 animations pour faire découvrir
concrètement aux Bourguignons ce secteur
d'activité, leur montrer qu'une autre façon de
consommer et d'entreprendre est possible.

